

RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA COPA À QUÉBEC À L'OCCASION DU SOMMET DES AMÉRIQUES

Une réunion extraordinaire du Comité exécutif de la COPA a eu lieu à Québec (Canada), les 18 et 19 avril 2001, à la veille du Troisième Sommet des chefs d'État et de gouvernement des Amériques. Cette réunion a permis aux délégués de débattre et de prendre position sur des questions fondamentales, comme le renforcement de la démocratie et le rôle des parlements dans les négociations de la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA).

COMPTE RENDU

I. [Présentation des réunions](#)

II. [Programme des réunions](#)

III. Réunion du Comité exécutif de la Conférence parlementaire des Amériques

3.1 Compte rendu des séances de travail

- [Allocutions d'ouverture](#)
- [Séance de travail I: statuts et financement permanent de la COPA](#)
- [Séance de travail II: le renforcement de la démocratie](#)
- [Séance de travail III: le rôle des parlementaires dans les négociations de la Zone de libre-échange des Amériques](#)
- [Séance de travail IV: conclusions](#)

3.2 [Déclaration parlementaire de Québec et Plan d'action](#)

VI. [Lettre aux chefs d'État et de gouvernement des Amériques \(format PDF\)](#)

V. [Recommandation spéciale sur la discrimination](#)

VI. Présentations spéciales lors de la Réunion du Comité exécutif de la COPA

7.1 *Déclaration finale de la rencontre des maires des villes historiques des Amériques*

7.2 *Lettre des représentants du Sommet des peuples des Amériques*

VI. Liste des participants

-

Communiqués de presse

-

-

RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA CONFÉRENCE PARLEMENTAIRE DES AMÉRIQUES

PRÉSENTATION DES RÉUNIONS

La réunion du Comité exécutif de la Conférence parlementaire des Amériques a eu lieu à Québec, du 17 au 19 avril 2001, soit tout juste avant le Troisième Sommet des chefs d'État et de gouvernement des Amériques qui a eu lieu dans la même ville du 20 au 22 avril 2001. Tous les membres du Comité exécutif, ainsi que les Présidents des parlements et des organisations parlementaires ayant un siège au Comité exécutif, ont été invités à y prendre part. Cette rencontre avait pour but de permettre aux parlementaires réunis au sein de la COPA de prendre position sur des enjeux dominants du Sommet des Amériques tels que le renforcement de la démocratie et les négociations de la Zone de libre-échange des Amériques.

Une réunion du Comité exécutif du Réseau des femmes parlementaires a précédé la réunion du Comité exécutif de la COPA. L'objectif de cette réunion était de définir des moyens de faire en sorte que les femmes soient pleinement associées aux négociations des accords d'intégration des Amériques.

Participation aux activités du Deuxième Sommet des peuples des Amériques

Le Sommet des peuples est une initiative de l'Alliance sociale continentale (ASC), un regroupement de mouvements sociaux des Amériques qui cherche à proposer un modèle de développement différent de celui du projet de Zone de libre-échange des Amériques. La COPA collabore avec l'ASC car il s'avère important que la société civile communique aux parlementaires, représentants élus des populations, ses préoccupations face à l'intégration du continent.

Des représentants de l'Alliance sociale continentale ont participé à la dernière Assemblée générale de la COPA qui a eu lieu à Puerto Rico en juillet dernier. À Québec, des parlementaires de la COPA ont donc participé à certaines activités du Deuxième Sommet des peuples des Amériques telles que la séance plénière d'ouverture et les forums portant sur les femmes et la mondialisation ainsi que sur les parlementaires et l'intégration hémisphérique.

**RÉUNIONS DES COMITÉS EXÉCUTIFS DE LA
CONFÉRENCE PARLEMENTAIRE DES AMÉRIQUES ET
DU RÉSEAU DES FEMMES PARLEMENTAIRES DES
AMÉRIQUES**

16 au 19 avril 2001

Programme

Le lundi 16 avril

15 h 00 à 19 h 00 **Forum «Femmes et mondialisation» du
Sommet des Peuples**

Le mardi 17 avril

9 h 00 à 17 h 00 ***Réunion du Comité exécutif du Réseau***

- Bilan des activités du Réseau
- Rôle des membres du Comité exécutif du Réseau
- Bilan de la participation des membres du Comité exécutif du Réseau au Forum «Femmes et mondialisation» du Sommet des peuples
- Adoption d'une recommandation
- Discussion sur la prochaine réunion annuelle du Réseau

10 h 00 à 16 h 00 **Forum sur les parlementaires et l'intégration
hémisphérique du Sommet des peuples des
Amériques**

19 h 00 Séance plénière du Sommet des peuples des
Amériques

Le mercredi 18 avril

**RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA
COPA**

9 h 00 à 12 h 15

Séance de travail I

- Statuts et de règlement
- Financement permanent de la COPA

14 h 30 à 17 h 30

Séance de travail II

Atelier thématique: le renforcement de la démocratie dans un contexte d'intégration hémisphérique

Conférenciers

Richard E. Feinberg

Co-directeur du Leadership Council on Inter-American Summitry

M. Roger Bertrand et M. Henri-François Gautrin

Président et vice-président de la Commission des institutions de l'Assemblée nationale du Québec

17 h 30

Allocution du chef de l'opposition officielle à l'Assemblée nationale, monsieur Jean Charest, et du premier ministre du Québec, monsieur Bernard Landry,

Le jeudi 19 avril

9 h 00 à 11 h 45

Séance de travail III

Atelier thématique: le rôle des parlementaires dans les négociations sur la ZLEA

Conférenciers

Scott Otteman

Associé, politique commerciale, Inter-American Dialogue

Eduardo Mayobre

Directeur des relations économiques, Système économique latino-américain

13 h 30 à 15 h 30 *Séance de travail IV*

- Adoption de la Déclaration de principes et du Plan d'action de la réunion
- Présentation des conclusions de la réunion du Comité exécutif du Réseau des femmes
- Présentation de la Déclaration finale du Sommet des peuples au Comité exécutif de la Conférence

15 h 30 Conférence de presse

RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA CONFÉRENCE PARLEMENTAIRE DES AMÉRIQUES

Compte rendu des séances de travail

Québec, 18 et 19 avril 2001

Allocutions d'ouverture de M. Jean-Pierre Charbonneau, président de l'Assemblée nationale du Québec et hôte de la réunion, et de M. Geraldo Magela, député fédéral du Brésil et président de la Conférence parlementaire des Amériques

M. Jean-Pierre Charbonneau, président de l'Assemblée nationale du Québec et hôte de la réunion, souhaite la bienvenue aux participants à la réunion du Comité exécutif et souligne que le choix de tenir la réunion le plus près possible, dans l'espace et dans le temps, du Troisième Sommet des chefs d'État et de gouvernement des Amériques a pour but de faire entendre la voix des parlementaires qui représentent les populations qui vivront le résultat des décisions qui seront prises lors du Sommet des Amériques de Québec.

M. Geraldo Magela, président de la COPA, remercie M. Charbonneau et tous les membres de l'Assemblée nationale du Québec pour l'accueil qui est fait aux délégués de la COPA. Il fait ensuite un résumé des activités de consolidation et de promotion de la COPA réalisées depuis l'entrée en fonction du nouveau Comité exécutif en octobre dernier:

- M. Magela a eu des entretiens avec le président du Brésil, M. Fernando Henrique Cardoso, ainsi qu'avec le secrétaire général de l'OEA, M. César Gaviria.
- M. Magela a représenté la COPA à plusieurs

rencontres de haut niveau soit la rencontre des ministres de la Défense des Amériques (octobre 2000), le Sommet des présidents du Mercosur (décembre 2000) et le Forum social mondial qui a eu lieu à Porto Alegre (Brésil) en janvier dernier.

- M. Magela a écrit aux chefs d'État et de gouvernement afin de leur demander d'accorder le statut d'observateur à la COPA lors du Sommet des Amériques. Bien que certains d'entre eux aient appuyé la requête de la COPA, les représentants de la COPA n'ont pas pu prendre part au Sommet parce que cela n'était pas dans les usages de cette réunion.
- M. Oswaldo Molestina, député au Congrès national de l'Équateur et vice-président de la COPA pour la région andine, a participé, à titre de représentant de la COPA, aux consultations publiques de la Chambre des communes du Canada portant sur la ZLEA et le Sommet des Amériques. À cette occasion, M. Molestina a pu rencontrer le député fédéral canadien Bill Graham, président du Forum interparlementaire des Amériques (FIPA), afin de lui proposer d'établir des liens de coopération entre le FIPA et la COPA.
- M. Molestina ainsi que Mme Laura Pavón, députée fédérale mexicaine et première vice-présidente de la COPA, ont aussi participé à la réunion de l'Union interparlementaire (UIP) qui s'est tenue à La Havane en avril 2001. Ils ont saisi l'occasion pour faire connaître les activités de la COPA auprès des parlementaires de la région qui participaient à la réunion.
- Trois numéros du bulletin électronique de la COPA ont été publiés et on a procédé, en mars 2001, au lancement du premier numéro de la revue COPA magazine, lequel a été distribué aux 17 000 parlementaires des Amériques ainsi qu'à de nombreuses organisations et institutions de la région.

M. Magela termine son exposé en annonçant la création imminente de réseaux parlementaires qui permettront aux parlementaires des Amériques d'échanger de l'information et de partager leurs opinions sur les thèmes liés à l'intégration continentale tels que le renforcement de la démocratie et la Zone de libre-échange des Amériques.

RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA CONFÉRENCE PARLEMENTAIRE DES AMÉRIQUES

SÉANCE DE TRAVAIL I

Statuts et financement permanent de la COPA

1. Statuts

M. Oswaldo Molestina, député au Congrès national de l'Équateur et vice-président de la COPA pour la région andine, rappelle que les principes directeurs de la Conférence ont été adoptés lors de l'Assemblée générale de Puerto Rico en juillet dernier. Lors de la réunion du Comité exécutif à Brasília en octobre 2000, on a chargé un Comité de travail, composé de Mme Laura Pavón, députée fédérale mexicaine et première vice-présidente de la COPA, de M. Eduardo Bazán, député de la province de San Juan, Argentine, vice-président de la COPA pour la région du Cône Sud, de M. Orlando Pessuti, président de l'UNALE (Brésil) et de M. Molestina, de doter la COPA d'un cadre juridique permanent basé sur ces principes directeurs. M. Molestina présente les grandes lignes du projet de statuts préparé par le Comité. Au cours de son allocution, M. Molestina insiste sur l'importance de faire en sorte que les statuts permettent à la COPA de demeurer une organisation dont les structures sont flexibles.

Au cours du débat qui s'ensuit, les participants proposent que les parlementaires qui participent aux activités de la COPA n'aient pas à être des représentants officiellement désignés par leur assemblée parlementaire respective. On suggère aussi de permettre aux assemblées parlementaires des États associés de participer aux activités de la COPA.

La discussion porte aussi sur la mission de la COPA. Certains participants souhaitent que les références aux Sommets des Amériques ou encore à la Zone de libre-échange des Amériques soient enlevées pour ne pas lier

l'existence de la COPA à des projets de coopération dont le succès n'est pas assuré. On suggère aussi d'enlever la référence au suivi du travail des instances exécutives parce que le rôle des parlementaires a une portée beaucoup plus vaste. D'autres participants croient par contre que la référence à la ZLEA doit demeurer dans les statuts parce qu'elle distingue la COPA d'autres forums interparlementaires des Amériques, notamment le Parlement latino-américain.

D'autres interventions portent sur les règles de fonctionnement de la COPA. On demande notamment des éclaircissements sur les normes qui doivent régir les modifications aux statuts de même que l'admission de nouveaux membres ou d'observateurs aux activités de la COPA.

M. Magela conclut la portion des travaux qui porte sur les statuts et demande au comité de travail de tenir compte des commentaires formulés par les participants au moment de la rédaction du projet de statuts qui sera présenté pour adoption formelle lors de la prochaine Assemblée générale.

2. Financement permanent

Lors de la réunion du Comité exécutif à Brasília en octobre 2000, un Comité de travail composé de Mme Soad Salomón de Facussé, députée au Congrès national du Honduras, de M. Jean-Pierre Charbonneau, président de l'Assemblée nationale du Québec, et de M. Rodrigo Samayoa Rivas, député du Parlement centraméricain, a été créé afin d'examiner la question du financement permanent de la COPA. Mme Salomón de Facussé présente le document rédigé par le Comité de travail.

Le Comité de travail évalue les dépenses annuelles de la COPA à 550 000 \$US et propose d'avoir recours à 4 sources de financement:

- les assemblées hôtes de réunions du Comité exécutif ou d'Assemblées générales continueraient d'assumer une grande partie des dépenses liées à la

tenue de ces événements;

- l'Assemblée qui héberge le Secrétariat général de la COPA serait responsable d'une partie des dépenses de fonctionnement de celui-ci;
- des fonds pourraient provenir d'entreprises privées, de fondations ou d'organisations internationales;
- des cotisations seraient versées par les assemblées parlementaires et les organisations interparlementaires membres de la COPA.

L'une des principales suggestions du Comité de travail est d'établir un niveau de cotisation peu élevé pour les assemblées parlementaires afin d'obtenir un taux de réponse satisfaisant. Les cotisations versées par chaque assemblée varieraient selon qu'elle soit d'un État unitaire, fédéral ou fédéré ou qu'il s'agisse d'un parlement régional ou encore d'une organisation interparlementaire. Dans le cas des assemblées des pays unitaires et fédéraux, le niveau de cotisation varierait selon la population et le PIB du pays.

Une période de discussion s'ensuit au cours de laquelle les participants formulent diverses recommandations au Comité de travail. M. Magela conclut cette portion des travaux et demande au Comité de travail de tenir compte des commentaires formulés par les participants au moment de rédiger le document sur le financement permanent qui sera adopté lors de la prochaine Assemblée générale.

RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA CONFÉRENCE PARLEMENTAIRE DES AMÉRIQUES

SÉANCE DE TRAVAIL II

Le renforcement de la démocratie

Le renforcement de la démocratie est d'abord un élément central de la mission de la COPA. C'était aussi l'un des principaux thèmes du Sommet des chefs d'État et de gouvernement des Amériques tenu à Québec. L'objectif de cet atelier était de permettre aux parlementaires d'identifier les moyens à leur disposition pour combler le déficit démocratique lié à la création de la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) et pour améliorer le fonctionnement de leur parlement respectif.

Richard E. Feinberg

Co-directeur du Leadership Council on Inter-American Summitry

Selon M. Feinberg, le processus des Sommets des Amériques a un problème de crédibilité en ce qui a trait à la mise en œuvre des Plans d'action adoptés par les chefs d'État et de gouvernement. Même si la coopération interaméricaine a donné lieu à certaines réussites au cours des dernières années, notamment la création des mécanismes de défense collective de la démocratie, l'adoption d'une Convention interaméricaine contre la corruption et les progrès réalisés en matière d'égalité entre les sexes, on peut déplorer l'absence de progrès réels dans des domaines pourtant jugés prioritaires tels que l'accès à une éducation de qualité.

M. Feinberg suggère quelques pistes d'action permettant aux parlementaires d'être plus actifs dans le processus des Sommets:

- les parlementaires peuvent jouer un rôle important

dans la réalisation des objectifs formulés lors des Sommets, que ce soit par leur travail législatif ou encore par l'octroi du financement nécessaire à leur mise en œuvre;

- les parlementaires peuvent aussi être actifs dans le contrôle des dépenses effectuées par les organisations interaméricaines. M. Feinberg rappelle par exemple que la Banque interaméricaine de développement (BID) existe parce que les parlementaires de la région lui votent des crédits. Il suggère donc que les Assemblées parlementaires des Amériques exigent un rapport annuel dans lequel la BID rendrait compte des mesures concrètes prises pour mettre en œuvre les engagements pris lors des Sommets des Amériques.

M. Roger Bertrand et M. Henri-François Gautrin

Président et vice-président de la Commission des institutions de l'Assemblée nationale du Québec

Les députés Bertrand et Gautrin font part de leur expérience concernant l'organisation et la tenue d'une de consultation sur le projet de ZLEA dans le cadre des travaux de la Commission des institutions de l'Assemblée nationale du Québec.

Suite à une invitation lancée aux représentants de la société civile et aux citoyens intéressés, la Commission des institutions a reçu 41 mémoires et entendu 23 opinions différentes. Un rapport unanime a ensuite été produit.

Les témoignages reçus étaient généralement favorables au libre-échange dans les Amériques mais sous certaines réserves. On demandait notamment que l'accord final soit soumis aux Assemblées parlementaires pour approbation et que la population puisse aussi se prononcer par le biais de référendums.

Les consultations de ce type permettent de connaître les attentes et les craintes des populations à l'égard des projets développés à l'échelle hémisphérique. Selon les

conférenciers, il s'agit là d'une façon de combler une partie du déficit démocratique qui découle de la coopération croissante entre les exécutifs.

Au nom de la Commission des institutions de l'Assemblée nationale du Québec, les deux conférenciers invitent les parlementaires participant à la réunion du Comité exécutif de la COPA à procéder à des consultations au sujet de la ZLEA au sein de leur parlement respectif.

Période de discussion

Au cours des débats qui s'ensuivent, les parlementaires soulignent l'importance du respect de la dignité humaine et de la justice sociale pour le renforcement de la démocratie dans la région. Ils insistent sur la nécessité de voir ces concepts se retrouver au cœur des projets d'intégration économique.

Les participants reconnaissent l'importance de procéder à des consultations publiques afin de connaître l'opinion de leurs concitoyens sur les grands enjeux tels la ZLEA. Un parlementaire insiste sur l'utilité de partager, entre parlements, le fruit des travaux de consultations faits sur les enjeux qui touchent l'ensemble de la région. On suggère de les transmettre au Secrétariat de la COPA afin que celui-ci les diffuse sur Internet.

Un parlementaire souligne l'ironie du fait que les chefs d'État et de gouvernement ignorent trop souvent les pouvoirs législatifs en dépit des engagements qu'ils ont pris au sujet de la démocratie représentative lors des deux premiers Sommets des Amériques. La démocratie ne doit pas se limiter à la simple tenue d'élections libres et transparentes.

À ce sujet, d'autres participants insistent sur l'importance de permettre aux parlementaires d'intervenir avant que les accords comme celui qui créera la ZLEA ne soient conclus et de ne pas limiter leur participation au rejet ou à l'approbation de ces accords.



RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA CONFÉRENCE PARLEMENTAIRE DES AMÉRIQUES

SÉANCE DE TRAVAIL III

Le rôle des parlementaires dans les négociations de la Zone de libre-échange des Amériques

Comme le renforcement de la démocratie, le suivi des négociations de la ZLEA était l'un des enjeux les plus importants du Troisième Sommet des chefs d'État et de gouvernement des Amériques. Il s'agit également d'un élément de la mission de la COPA. Cette séance de travail avait comme objectif de permettre aux parlementaires de définir, à l'aide de conférenciers invités, les moyens à leur disposition pour assurer le suivi du processus de négociations de la ZLEA et pour représenter les populations, à ce sujet, auprès des instances exécutives.

Scott Otteman

Associé, politique commerciale, *Inter-American Dialogue*

Selon M. Otteman, l'enjeu le plus important pour l'Amérique latine et les Antilles dans les négociations sur la ZLEA est l'agriculture. Les produits agricoles ont une grande importance économique pour les pays de la région et font face à des mesures protectionnistes sévères mises de l'avant par le gouvernement des États-Unis. En outre, l'Amérique latine souffre du fait que les États-Unis subventionnent fortement leurs producteurs agricoles pour concurrencer l'Europe. La ZLEA doit permettre de modifier cette situation.

La question de l'investissement doit aussi être examinée attentivement par les parlementaires. L'accord de la ZLEA contiendra peut-être certaines dispositions à ce sujet inspirées de celles que l'on retrouve dans l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). Ces dernières permettent aux investisseurs de poursuivre eux-mêmes les

gouvernements des pays où ils investissent devant un tribunal d'arbitrage indépendant. Dans le cadre de l'ALENA, ces mesures ont contribué à faire annuler des lois visant à protéger l'environnement.

Enfin, la question des services est aussi importante étant donné les domaines qui pourraient être libéralisés. Les gens d'affaires réunis à Buenos Aires en marge de la réunion des ministres du Commerce d'avril 2001, ont notamment demandé à ce que les services de santé, les services environnementaux et l'énergie soient couverts par l'accord de la ZLEA.

M. Otteman propose aux parlementaires de la COPA qui désirent s'impliquer davantage dans les négociations sur la ZLEA de poser les gestes suivants:

- chercher à obtenir de l'information directement de leur gouvernement, notamment en contactant les personnes chargées des négociations;
- s'appuyer sur l'engagement en faveur de la transparence et de la participation de la société civile pris par les ministres du Commerce lors de la réunion de Buenos Aires pour justifier l'implication des parlementaires dans le processus de négociations;
- confier à une équipe de parlementaires de la COPA qui connaissent d'avantage les questions commerciales la tâche de suivre les négociations et de faire régulièrement rapport aux autres membres de la COPA;
- envoyer des observateurs lors des rencontres des ministres du Commerce.

Eduardo Mayobre

Directeur des relations économiques, Système économique latino-américain (SELA)

M. Mayobre se réjouit de la décision prise par les

ministres du Commerce de dévoiler les textes de négociation de la ZLEA. Toutefois, prévient-il, l'accès à une information plus complète n'est qu'un début. Il faudra maintenant susciter un débat au sein de chaque pays sur les avantages et les inconvénients de la ZLEA.

Jusqu'à maintenant, les enjeux relatifs à la création de la ZLEA ont été assez peu débattus en Amérique latine. Cela est dû au secret qui a prévalu dans les négociations ainsi qu'au débat sur la procédure rapide au Congrès des États-Unis qui rend l'issue des négociations incertaine. En outre, la ZLEA est vue comme un projet défini par les États-Unis selon le modèle de l'ALENA ce qui laisse peu de marge de manœuvre aux autres pays de la région.

M. Mayobre conclut en soulignant l'absence d'efforts réels pour trouver une solution aux problèmes de différence de taille et de niveau de développement des économies qui seront intégrées dans la ZLEA. Il fait remarquer que les engagements pris à cet égard lors de la réunion de Buenos Aires sont très vagues et déplore que l'on n'ait pas encore considéré sérieusement des mesures telles que la création d'un Fonds de cohésion semblable à celui de l'Union européenne ou encore la concession d'un traitement plus avantageux aux pays moins développés, comme cela se fait dans plusieurs projets d'intégration latino-américains.

Période de discussion

Au cours des débats qui s'ensuivent, les parlementaires reconnaissent l'importance d'être plus actifs au sein de leur parlement sur la question de la ZLEA. Ils doivent procéder à des consultations publiques et évaluer les conséquences que cet accord peut avoir sur leur pouvoir de légiférer.

Reprenant la suggestion d'un des conférenciers, des parlementaires insistent sur la nécessité de demander, par voie de résolution de la COPA que les fonctionnaires responsables informent les parlementaires du déroulement des négociations de la ZLEA.

Les parlementaires proposent aussi de créer des

mécanismes au sein de la COPA pour évaluer la ZLEA. Les réseaux parlementaires qui seront créés avant la prochaine Assemblée générale pourraient être mis à profit pour ce faire.

Enfin, les parlementaires réaffirment l'importance de consulter les populations qu'ils représentent sur le projet de ZLEA. Un parlementaire rappelle qu'il y a un prix électoral à payer pour les parlementaires qui ne sont pas suffisamment à l'écoute de leur population.

Les propositions formulées par les parlementaires sont reprises dans la Déclaration parlementaire de Québec et dans le Plan d'action adoptés lors de la séance de travail IV.

RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA CONFÉRENCE PARLEMENTAIRE DES AMÉRIQUES

SÉANCE DE TRAVAIL IV

Conclusions

Lettre aux chefs d'État et de gouvernement des Amériques

Lors de la dernière séance de travail, les délégués à la réunion du Comité exécutif de la COPA signent une lettre¹ adressée aux chefs d'État et de gouvernement des Amériques dans laquelle ils demandent que le Plan d'action du Sommet de Québec réaffirme l'engagement des chefs d'État et de gouvernement à favoriser le dialogue entre toutes les assemblées parlementaires du continent. Il importe donc que le Plan d'action reconnaisse l'existence des nombreuses organisations interparlementaires des Amériques qui œuvrent à la coopération entre les pouvoirs législatifs du continent.

Déclaration du Réseau des femmes parlementaires des Amériques

Mme Lyse Leduc, députée à l'Assemblée nationale du Québec et présidente du Réseau des femmes parlementaires des Amériques, présente la Déclaration² adoptée lors de la réunion du Comité exécutif du Réseau. Dans cette Déclaration, les femmes parlementaires exhortent les chefs d'État et de gouvernement des Amériques à créer un groupe de travail pour analyser les effets socio-économiques de la ZLEA, en particulier sur les conditions de vie des femmes, et conviennent de tenir des activités d'information et de sensibilisation sur la ZLEA auprès de leur population respective, et plus spécifiquement auprès des femmes.

Adoption de la Déclaration parlementaire de Québec et du Plan d'action

Les parlementaires adoptent la Déclaration parlementaire de Québec³ dans laquelle ils réitèrent leur appui aux objectifs

des Sommets des Amériques tout en réaffirmant qu'il est essentiel qu'ils soient associés aux processus d'intégration régionale. Le Comité exécutif adopte aussi un Plan d'action dans lequel les parlementaires s'engagent à participer davantage au processus des Sommets, et plus particulièrement aux négociations de la ZLEA, à prendre les mesures nécessaires pour informer et consulter leurs populations au sujet des enjeux de la ZLEA et à travailler au renforcement de la démocratie dans les Amériques, notamment en maintenant une fonction de veille et en tenant des missions d'observation électorale.

Recommandation spéciale sur la discrimination

À l'initiative du Parlement andin, les participants adoptent une recommandation spéciale sur la discrimination⁴.

Déclaration des maires des villes historiques des Amériques

Les maires des villes du patrimoine mondial et des villes historiques des Amériques ont tenu une rencontre extraordinaire à Québec, les 17 et 18 avril 2001. Les parlementaires de la COPA ont invité les maires à présenter la Déclaration en faveur d'une coopération interaméricaine pour assurer la sauvegarde des villes historiques des Amériques⁵ qu'ils ont adoptée au terme de leur rencontre. Cette déclaration invite les dirigeants politiques des Amériques à prendre les mesures nécessaires pour assurer la préservation des villes historiques des Amériques.

Déclaration du Sommet des peuples

Le Deuxième Sommet des peuples des Amériques s'est tenu à Québec, du 17 au 21 avril 2001. Les parlementaires de la COPA ont invité les représentants du Sommet des peuples à venir leur présenter les principales conclusions de leurs travaux.

M. Carlos Baráibar, député à la Chambre des représentants de l'Uruguay, présente la Déclaration du Sommet des peuples⁶. Les participants à cette rencontre s'opposent à la création de

la ZLEA en partie à cause du manque de transparence des négociations. Leur Déclaration finale propose de bâtir de nouvelles voies d'intégration continentale basées sur la démocratie, l'égalité, la solidarité, le respect des droits humains et de l'environnement. Elle revendique entre autres la primauté des droits humains et des droits collectifs sur les accords commerciaux; le respect intégral des droits fondamentaux du travail; des investissements socialement productifs et écologiquement responsables; un commerce équitable; ainsi que des mécanismes démocratiques d'adoption de tout éventuel accord, incluant sa ratification par référendum.

Troisième Assemblée générale de la COPA

M. Magela conclut la réunion en annonçant la tenue de la prochaine assemblée générale de la COPA au Brésil à l'automne 2001. Les dates précises et le lieu de l'événement seront annoncés sous peu.

1. Voir la section V
2. Déclaration du Réseau des femmes parlementaires des Amériques, section 4.2
3. Déclaration parlementaire de Québec et Plan d'action, section 3.2
4. Voir la section VI
5. Voir la section 7.1
6. Voir la section 7.2



RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA COPA

18 et 19 avril 2001

DÉCLARATION PARLEMENTAIRE DE QUÉBEC

Nous, parlementaires des Assemblées représentées au Comité exécutif de la Conférence parlementaire des Amériques (COPA), nous sommes rassemblés à Québec les 18 et 19 avril 2001, à la veille du troisième Sommet des Amériques, pour débattre des enjeux des processus d'intégration hémisphérique, en particulier de la création de la Zone de libre-échange des Amériques et (ZLEA) et du renforcement de la démocratie.

La Conférence parlementaire des Amériques est un forum permanent et autonome qui réunit les assemblées parlementaires des États unitaires, fédéraux, fédérés et associés, les parlements régionaux et les organisations interparlementaires des Amériques. Initiative des parlementaires, la Conférence favorise l'approfondissement et le suivi des débats sur les enjeux d'intérêt commun qui sont discutés lors des Sommets des Amériques et dans les autres forums.

Nous réitérons notre appui aux objectifs des Sommets des Amériques d'édifier une communauté des Amériques fondée sur le respect de la dignité des personnes, la paix, la démocratie, la justice sociale, la solidarité entre les nations et l'équité entre les sexes. Nous réaffirmons qu'il est essentiel que les parlementaires soient associés aux

processus d'intégration régionale, particulièrement à ceux qui découlent des Sommets des Amériques. Nous affirmons également que tout accord d'intégration doit respecter les accords régionaux existants, les droits des travailleurs et la protection de l'environnement.

Il nous incombe, en tant que parlementaires, de susciter un débat public sur les enjeux liés à l'intégration de notre continent afin de faire connaître les attentes et les préoccupations de nos concitoyennes et de nos concitoyens aux chefs d'État et de gouvernement. Notre participation est importante puisqu'en tant que législateurs, nous serons appelés à approuver les Plans d'action des Sommets des Amériques lorsque nous ratifierons les accords signés entre les gouvernements.

Nous souhaitons l'instauration d'un dialogue soutenu avec les instances exécutives du continent qui permettra de renforcer la transparence et la légitimité du processus amorcé à Miami, lors du premier Sommet des Amériques.

Nous avons posé les bases du dialogue avec les chefs d'État et de gouvernement en adoptant, lors des deux premières Assemblées générales de la COPA, des déclarations et des recommandations sur des enjeux fondamentaux de la coopération interaméricaine qui leur ont été transmises.

De plus, le Réseau des femmes parlementaires des Amériques, qui fait partie de la COPA, a adopté des résolutions sur la nécessité de tenir compte des préoccupations sociales et économiques des femmes dans le contexte de l'intégration hémisphérique.

Afin de contribuer à l'édification d'une communauté des Amériques démocratique et prospère, nous mettrons en œuvre, dans le cadre de la COPA et au sein de nos assemblées, un Plan d'action qui favorisera la participation active des parlementaires aux négociations des accords d'intégration ainsi que la défense et le renforcement de la démocratie.

Nous réitérons la demande faite aux chefs d'État et de gouvernement de recevoir officiellement les représentants de la COPA lors du Sommet des Amériques de Québec et des Sommets subséquents, et leur demandons de prendre acte de cette déclaration et du Plan d'action qui l'accompagne dans le cadre de leurs travaux.

PLAN D'ACTION

Nous, parlementaires des Assemblées représentées au Comité exécutif de la Conférence parlementaire des Amériques, réunis à Québec les 18 et 19 avril 2001 à la veille du troisième Sommet des Amériques, affirmons notre ferme volonté de réaliser le présent Plan d'action, au sein de la COPA et dans nos assemblées respectives, afin d'instaurer un dialogue avec les instances exécutives des Amériques, d'accroître notre participation aux négociations portant sur la ZLEA et de renforcer la démocratie représentative.

I. Dialogue entre la COPA et les chefs d'État et de gouvernement des Amériques

Dans le but de collaborer au processus des Sommets des Amériques, les parlementaires s'engagent à:

1. entreprendre les démarches nécessaires auprès des chefs d'État et de gouvernement afin que ceux-ci associent leurs parlements respectifs, ainsi que la COPA, aux discussions et aux décisions des Sommets des Amériques et des réunions ministérielles hémisphériques;
2. entendre les représentants du Groupe de Suivi du Sommet ainsi que les négociateurs de la ZLEA;
3. tenter de faire reconnaître la COPA comme le forum légitime des États unitaires, fédéraux, fédérés et associés ainsi que des parlements régionaux et des organisations interparlementaires du continent et, à ce titre, que des délégués de la

COPA soient reçus:

- par les chefs d'État et de gouvernement lors des Sommets des Amériques, comme il est d'usage dans plusieurs forums internationaux;
- par les ministres des Affaires étrangères lors des Assemblées générales de l'OEA;
- par les ministres du Commerce lors des rencontres ministérielles portant sur les négociations de la ZLEA.

II. La COPA et les négociations de la ZLEA

Afin de faire valoir les intérêts et les aspirations des populations qu'ils représentent et d'accroître leur participation aux négociations de la ZLEA, les parlementaires s'engagent à:

1. prendre les mesures nécessaires pour informer les populations qu'ils représentent des enjeux de la ZLEA afin de les amener à débattre de ces questions;
2. tenir des consultations publiques sur la ZLEA, conformément à la demande formulée dans la Déclaration parlementaire de la deuxième Assemblée générale de la COPA tenue à Puerto Rico en juillet 2000 et transmettre les conclusions de ces consultations publiques à la COPA pour que celle-ci en informe les Assemblées parlementaires des Amériques;
3. évaluer les conséquences que la ZLEA peut avoir sur les populations qu'ils représentent ainsi que sur leur capacité à légiférer dans certains domaines;
4. évaluer les impacts du libre-échange et de l'intégration hémisphérique sur les femmes et en faire connaître les résultats à la population, aux parlementaires et aux chefs d'État et de gouvernement;

5. communiquer leurs attentes et leurs préoccupations à l'égard de la ZLEA, ainsi que celles de leurs concitoyens, aux chefs d'État et de gouvernement;
6. prendre les mesures nécessaires pour que les textes de négociation de la ZLEA leur soient transmis de façon régulière.

III. La COPA et le renforcement de la démocratie représentative

Dans le but de renforcer la démocratie représentative dans les Amériques, les parlementaires s'engagent à:

1. maintenir une fonction de veille quant au respect, dans chaque État, des principes de base de la démocratie;
2. mettre en œuvre des mesures permettant d'améliorer le fonctionnement des institutions, particulièrement de leur parlement respectif;
3. développer des politiques de lutte contre la corruption, suivant la résolution adoptée lors de la deuxième Assemblée générale de la COPA;
4. contribuer, dans le cadre de missions d'observation électorale, à la tenue d'élections justes et transparentes dans les Amériques.

IV. Mise en œuvre du Plan d'action

Afin d'assurer la mise en œuvre du présent Plan d'action, les parlementaires s'engagent à:

1. créer des réseaux parlementaires au sein de la COPA, notamment un portant sur la ZLEA et l'autre sur le renforcement de la démocratie, favorisant des échanges d'information et la consultation de spécialistes par le biais d'internet;
2. maintenir et développer les réseaux de

communication et d'information de la COPA destinés aux parlementaires des Amériques;

3. maintenir et améliorer la coopération entreprise avec les organisations de la société civile;
4. continuer la collaboration avec le Collège des Amériques dans le cadre des travaux de la Chaire interaméricaine de recherche sur les stratégies parlementaires face à l'intégration continentale.

2001-04-19



CONFERENCIA PARLAMENTARIA DE LAS AMÉRICAS PARLIAMENTARY CONFERENCE OF THE AMERICAS
CONFERÊNCIA PARLAMENTAR DAS AMÉRICAS CONFÉRENCE PARLEMENTAIRE DES AMÉRIQUES

Sr. Geraldo Magela

Presidente / President / Président
Deputado Federal do Brasil

A/C Sede da UNALE
SGAS Q. 902 Conj. «B», Entrada «C»
Salas 120 a 127, Ed. Athenas
CEP: 70390-120
Brasília - DF, BRASIL
Telefax : (5561) 323-7215

Quebec, 19 de abril de 2001

SECRETARÍA GENERAL
GENERAL SECRETARIAT
SECRETARIA GERAL
SECRETARIAT GÉNÉRAL

Assemblée nationale du Québec
835, boul. René-Lévesque Est RC16
Québec (Québec)
Canada G1A 1A3
Tel. : 1-418-644-2888
Fax : 1-418-643-1865
www.copa.qc.ca
copa@assnat.qc.ca

Senhora e Senhores Chefes de Estado e de Governo das Américas,

Os parlamentares das Américas se reuniram na cidade de Quebec, nos dias 18 e 19 de abril, no marco da reunião extraordinária do Comitê Executivo da Conferência Parlamentar das Américas (COPA), para debater e tomar posições sobre questões fundamentais, tais como o fortalecimento da democracia e o papel dos parlamentos na implantação da Área de Livre Comércio das Américas.

SECRETARÍAS REGIONALES
REGIONAL SECRETARIATS
SECRETARIAS REGIONAIS
SECRETARIATS RÉGIONAUX

AMÉRICA CENTRAL
Asamblea Legislativa
APDO 43-1013
San José, COSTA RICA
Tel.: (506) 243-2771/2/3
Fax: (506) 243-2990

CARIBE
Senado de la República
Centro de los Héroes
Santo Domingo
REPÚBLICA DOMINICANA
Tel.: (809) 533-0727
Fax: (809) 535-9619

REGIÓN ANDINA
Congreso Nacional
Palacio Legislativo
Piedrahita y 6 de Diciembre
Quito, ECUADOR
Tel.: (593)290-0375/430-0954
Fax: (593) 290-0375/456-0247

CONO SUR
Cámara de Diputados de San Juan
Avenida San Martín y Las Heras
C.P. 5400, San Juan (San Juan)
ARGENTINA
Tel: (54) 264-421-1750 int. 438
Fax: (54) 264-421-3195

Durante essa reunião, consideramos muito importante que fosse incluída, no plano de ação da III Cúpula das Américas, a possibilidade de um compromisso de favorecer o diálogo entre todos os parlamentos de nosso continente. Apoiamos com firmeza essa iniciativa, pois o diálogo é uma idéia que a COPA sempre defendeu.

A fim de garantir a amplitude dessa decisão, tomamos a liberdade de solicitar a Vossas Excelências que, ao aprovar tal resolução, sejam mencionadas todas as organizações interparlamentares de caráter regional, sub-regional e continental, tais como a Conferência Parlamentar das Américas (COPA), o Fórum Interparlamentar das Américas (FIPA), a Assembléia dos Parlamentares da Comunidade do Caribe, a Comissão Parlamentar Conjunta do Mercosul, o Parlamento Amazônico, o Parlamento Andino, o Parlamento Centro-Americano, o Parlamento Indígena, o Parlamento Latino-Americano e outros que vierem a se constituir sob essa ótica.

Finalmente, apresentamos a Vossas Excelências os nossos mais elevados votos de estima e consideração.



CONFERENCIA PARLAMENTARIA DE LAS AMÉRICAS PARLIAMENTARY CONFERENCE OF THE AMERICAS
CONFERÊNCIA PARLAMENTAR DAS AMÉRICAS CONFÉRENCE PARLEMENTAIRE DES AMÉRIQUES

Sr. Geraldo Magela

Presidente / President / Président
Deputado Federal do Brasil

A/C Sede da UNALE
SGAS Q. 902 Conj. «B», Entrada «C»
Salas 120 a 127, Ed. Athenas
CEP: 70590-120
Brasília - DF, BRASIL
Telefax : (5561) 323-7215

Quebec, 19 de abril de 2001

SECRETARÍA GENERAL
GENERAL SECRETARIAT
SECRETARIA GERAL
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Assemblée nationale du Québec
835, boul. René-Lévesque Est RC16
Québec (Québec)
Canada G1A 1A3
Tel. : 1-418-644-2888
Fax : 1-418-643-1865
www.copa.qc.ca
copa@assnat.qc.ca

Señora y Señores Jefes de Estado y de Gobierno de las Américas:

Los parlamentarios de las Américas se reunieron en la Ciudad de Quebec, los días 18 y 19 de abril, en el marco de la Reunión Extraordinaria del Comité Ejecutivo de la Conferencia Parlamentaria de las Américas (COPA), para debatir y tomar posición sobre temas fundamentales, tales como el fortalecimiento de la democracia y el papel de los parlamentos en la implementación del Área de Libre Comercio de las Américas.

SECRETARÍAS REGIONALES
REGIONAL SECRETARIATS
SECRETARIAS REGIONAIS
SECRÉTARIATS RÉGIONAUX

AMÉRICA CENTRAL
Asamblea Legislativa
APDO 43-1013
San José, COSTA RICA
Tel.: (506) 243-2771/2/3
Fax: (506) 243-2990

CARIBE
Senado de la República
Centro de los Héroes
Santo Domingo
REPÚBLICA DOMINICANA
Tel.: (809) 533-0727
Fax: (809) 535-9619

REGIÓN ANDINA
Congreso Nacional
Palacio Legislativo
Piedrahita y 6 de Diciembre
Quito, ECUADOR
Tel.: (593)290-0375/430-0954
Fax: (593) 290-0375/456-0247

CONO SUR
Cámara de Diputados de San Juan
Avenida San Martín y Las Heras
C.P. 5400, San Juan (San Juan)
ARGENTINA
Tel: (54) 264-421-1750 int. 438
Fax: (54) 264-421-3195

En el marco de esta reunión hemos considerado fundamental la inclusión, dentro del Plan de Acción de la Tercera Cumbre de las Américas, de un compromiso en pos del fomento del diálogo entre todos los parlamentos de nuestro continente. Manifestamos nuestro firme apoyo a esta iniciativa, ya que la COPA siempre ha promovido esta idea de diálogo.

Para garantizar el alcance de esta decisión, nos permitimos exhortarlos a mencionar en esta resolución a todos los organismos interparlamentarios de carácter regional, subregional y continental, tales como la Conferencia Parlamentaria de las Américas (COPA), el Foro Interparlamentario de las Américas (FIPA), la Asamblea de los Parlamentarios de la Comunidad del Caribe, la Comisión Parlamentaria Conjunta del Mercosur, el Parlamento Amazónico, el Parlamento Andino, el Parlamento Centroamericano, el Parlamento Indígena, el Parlamento Latinoamericano y todos los que fueron creados en este sentido.

Sin otro particular, saludamos a ustedes, Señora y Señores Jefes de Estado y de Gobierno de las Américas, con nuestra más alta consideración.



CONFERENCIA PARLAMENTARIA DE LAS AMÉRICAS PARLIAMENTARY CONFERENCE OF THE AMERICAS
CONFERÊNCIA PARLAMENTAR DAS AMÉRICAS CONFÉRENCE PARLEMENTAIRE DES AMÉRIQUES

Sr. Geraldo Magela

Presidente / President / Président
Deputado Federal do Brasil

A/C Sede da UNALE
SGAS Q. 902 Conj. «B», Entrada «C»
Salas 120 a 127, Ed. Athenas
CEP: 70390-120
Brasília - DF, BRASIL
Telefax : (5561) 323-7215

Quebec City, April 19, 2001

*The Heads of State and Government of the Americas
Your Excellencies,*

The parliamentarians of the Americas have gathered in Québec City, this April 18 and 19, for the special meeting of the Executive Committee of the Parliamentary Conference of the Americas (COPA), to debate and take a position on fundamental issues, such as the strengthening of democracy and the role of parliaments in the implementation of the Free Trade Area of the Americas.

In the course of this meeting, it has become apparent to us that it is highly important for a commitment to be included in the Plan of Action of the IIIrd Summit of the Americas, to foster dialogue between all the parliaments of our hemisphere. We strongly support this initiative, as the COPA has always advocated this idea of dialogue.

In order to guarantee the scope of this decision, we take the liberty of urging you to mention, in that resolution, all the regional, subregional and hemispheric interparliamentary organizations, such as the Parliamentary Conference of the Americas (COPA), the Interparliamentary Forum of the Americas (FIPA), the Assembly of Caribbean Community Parliamentarians, the Joint Parliamentary Committee of Mercosur, the Amazonian Parliament, the Andean Parliament, the Central American Parliament, the Indigenous Parliament, the Latin-American Parliament, and any others that will be created along these lines.

Extending you our warmest regards on the occasion of the Quebec City Summit, we remain,

Yours very sincerely,

SECRETARÍA GENERAL
GENERAL SECRETARIAT
SECRETARIA GERAL
SECRETARIAT GÉNÉRAL

Assemblée nationale du Québec
835, boul. René-Lévesque Est RC16
Québec (Québec)
Canada G1A 1A3
Tel. : 1-418-644-2888
Fax : 1-418-643-1865
www.copa.qc.ca
copa@assnat.qc.ca

SECRETARÍAS REGIONALES
REGIONAL SECRETARIATS
SECRETARIAS REGIONAIS
SECRETARIATS RÉGIONAUX

AMÉRICA CENTRAL
Asamblea Legislativa
APDO 43-1013
San José, COSTA RICA
Tel.: (506) 243-2771/2/5
Fax: (506) 243-2990

CARIBE
Senado de la República
Centro de los Héroes
Santo Domingo
REPÚBLICA DOMINICANA
Tel.: (809) 533-0727
Fax: (809) 535-9619

REGIÓN ANDINA
Congreso Nacional
Palacio Legislativo
Piedrahita y 6 de Diciembre
Quito, ECUADOR
Tel.: (593)290-0375/430-0954
Fax: (593) 290-0375/456-0247

CONO SUR
Cámara de Diputados de San Juan
Avenida San Martín y Las Heras
C.P. 5400, San Juan (San Juan)
ARGENTINA
Tel: (54) 264-421-1750 int. 438
Fax: (54) 264-421-3195



CONFERENCIA PARLAMENTARIA DE LAS AMÉRICAS PARLIAMENTARY CONFERENCE OF THE AMERICAS
CONFERÊNCIA PARLAMENTAR DAS AMÉRICAS CONFÉRENCE PARLEMENTAIRE DES AMÉRIQUES

Sr. Geraldo Magela

Presidente / President / Président
Deputado Federal do Brasil

A/C Sede da UNALE
SGAS Q. 902 Conj. «B», Entrada «C»
Salas 120 a 127, Ed. Athenas
CEP: 70590-120
Brasília - DF, BRASIL
Telefax : (5561) 323-7215

Québec, le 19 avril 2001

SECRETARÍA GENERAL
GENERAL SECRETARIAT
SECRETARIA GERAL
SECRETARIAT GÉNÉRAL

Assemblée nationale du Québec
835, boul. René-Lévesque Est RC16
Québec (Québec)
Canada G1A 1A3
Tel. : 1-418-644-2888
Fax : 1-418-643-1865
www.copa.qc.ca
copa@assnat.qc.ca

SECRETARÍAS REGIONALES
REGIONAL SECRETARIATS
SECRETARIAS REGIONAIS
SECRETARIATS RÉGIONAUX

AMÉRICA CENTRAL
Asamblea Legislativa
APDO 43-1013
San José, COSTA RICA
Tel.: (506) 243-2771/2/3
Fax: (506) 243-2990

CARIBE
Senado de la República
Centro de los Héroes
Santo Domingo
REPÚBLICA DOMINICANA
Tel.: (809) 533-0727
Fax: (809) 535-9619

REGIÓN ANDINA
Congreso Nacional
Palacio Legislativo
Piedrahita y 6 de Diciembre
Quito, ECUADOR
Tel.: (593)290-0375/430-0954
Fax: (593) 290-0375/456-0247

CONO SUR
Cámara de Diputados de San Juan
Avenida San Martín y Las Heras
C.P. 5400, San Juan (San Juan)
ARGENTINA
Tel: (54) 264-421-1750 int. 438
Fax: (54) 264-421-3195

Madame et Messieurs les chefs d'État et de gouvernement des Amériques,

Les parlementaires des Amériques se sont réunis à Québec, les 18 et 19 avril, dans le cadre de la réunion extraordinaire du Comité exécutif de la Conférence parlementaire des Amériques (COPA), pour débattre et prendre position sur des questions fondamentales, comme le renforcement de la démocratie et le rôle des parlements dans la mise en œuvre de la Zone de libre-échange des Amériques.

Dans le cadre de cette réunion, il nous est apparu très important que soit inclus, dans le Plan d'action du III^e Sommet des Amériques, un engagement à favoriser le dialogue entre tous les parlements de notre continent. Nous appuyons fermement cette initiative, car la COPA a toujours promu cette idée de dialogue.

Afin de garantir la portée de cette décision, nous prenons la liberté de vous exhorter à mentionner, dans cette résolution, toutes les organisations interparlementaires de caractère régional, sous-régional et continental, telles que la Conférence parlementaire des Amériques (COPA), le Forum interparlementaire des Amériques (FIPA), l'Assemblée des parlementaires de la Communauté des Caraïbes, la Commission parlementaire conjointe du Mercosur, le Parlement amazonien, le Parlement andin, le Parlement centraméricain, le Parlement indigène, le Parlement latino-américain et les autres qui seront créés en ce sens.

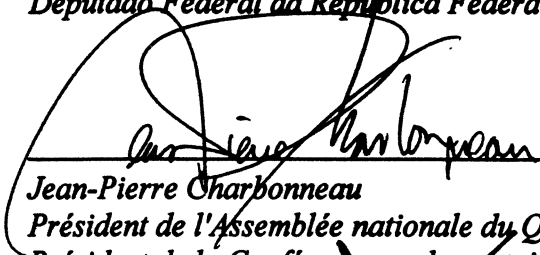
Nous vous prions d'agréer, madame et messieurs les chefs d'État et de gouvernement des Amériques, l'assurance de notre très haute considération.



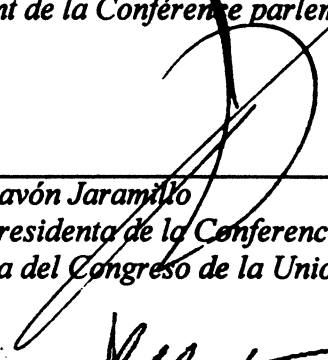
*Los firmantes,
The signatories,
Assinam,
Les signataires,*



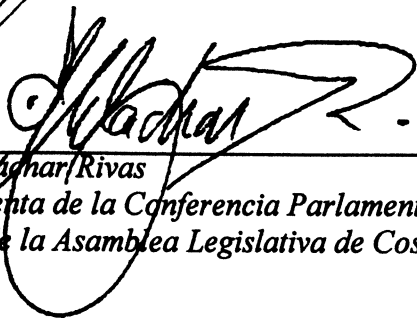
*Geraldo Magela
Presidente da Conferência Parlamentar das Américas
Deputado Federal da República Federativa do Brasil*




*Jean-Pierre Charbonneau
Président de l'Assemblée nationale du Québec
Président de la Conférence parlementaire des Amériques (1997-1999)*



*Laura Pavón Jaramillo
1ª Vicepresidenta de la Conferencia Parlamentaria de las Américas
Diputada del Congreso de la Unión de México*



*Marisol Clachar/Rivas
Vicepresidenta de la Conferencia Parlamentaria de las Américas - Región América Central
Diputada de la Asamblea Legislativa de Costa Rica*



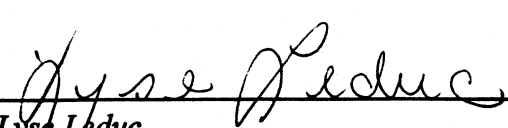
José González Espinosa
Vicepresidente de la Conferencia Parlamentaria de las Américas - Región El Caribe
Vicepresidente de la Comisión de Relaciones Exteriores
Senado de la República Dominicana



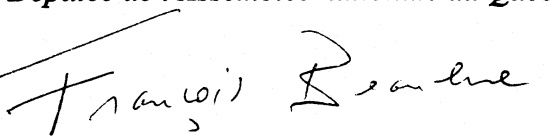
Eduardo Bazán Agrás
Vicepresidente de la Conferencia Parlamentaria de las Américas - Región Cono Sur
Diputado de la Provincia de San Juan, Argentina



Oswaldo Molestina Zavala
Vicepresidente de la Conferencia Parlamentaria de las Américas - Región Andina
Diputado del Congreso Nacional de Ecuador




Lyse Léduc
Présidente du Réseau des femmes parlementaires des Amériques
Députée de l'Assemblée nationale du Québec



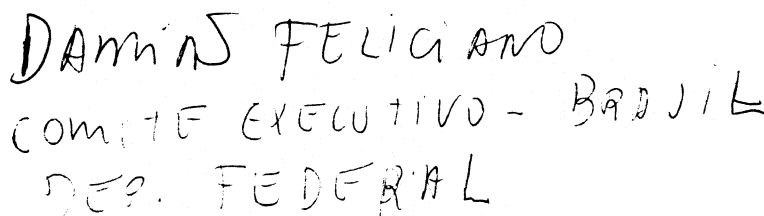
François Beaulieu **Président de la COPA**
facteur Québec



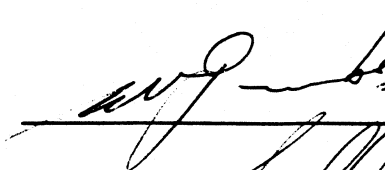
Lucia Carvalho
CÂMARA LEGISLATIVA - DF - BRASIL




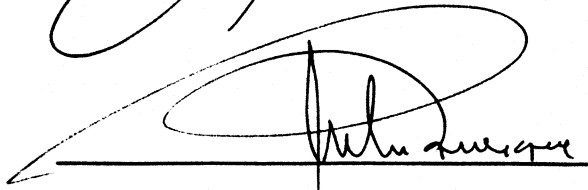
Sérgio de Oliveira Avelar
UNALE / PRES. ASSEMBLÉIA do ACRE - BRASIL

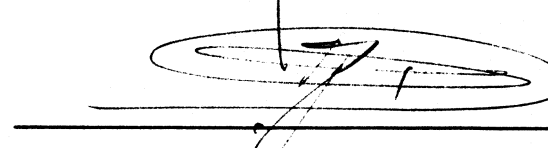


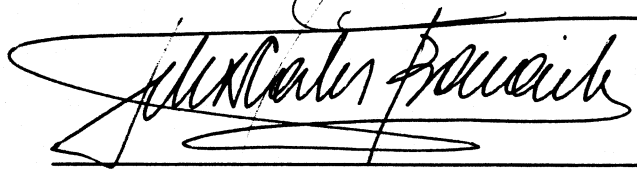
DAMÁS FELICIANO
COMITE EXECUTIVO - BRASIL
DES. FEDERAL


 ST. KITS-NEVIS

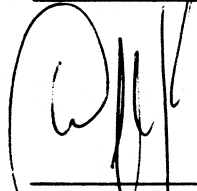
 SENADORA KREINER
Asa. del. PARAGUAY -

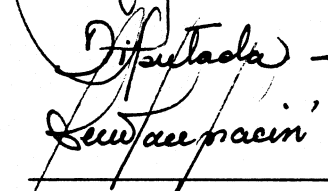
 Pte. del Senado de la Republica
Republica Dominicana

 SENADOR REPUBLICA
DOMINICANA

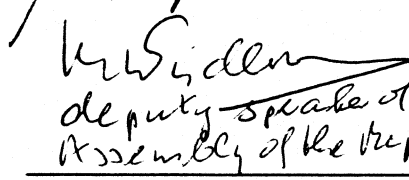
 Diputado
CAMBIO de REPRESENTES
R.O. del URUGUAY

 State Senator, Commonwealth of Massachusetts,
USA

 Presidente de la
Asamblea Nacional de Vzls.

 Diputado -
SENADOR A. DE CHACON

Representante de la Asamblea
Nacional de Venezuela.

 deputy speaker of the National
Assembly of the Rep. of Suriname

Rita de Souza. Maranhais, Assembleia Nacional de Maranhao

Sood Salomon de Fausse ~~for de Fausse~~
Presidenta de la Comision de la Mujer del
Congreso de Honduras. Representante oficial del C. de Honduras.

Gloria Ulloa de Recarte
Vice-Presidenta del Parlamento Centroamericano

Rodrigo SAMAYOA PARLAMENTO CENTROAMERICANO

Miguel Delit. Nuñez
Presidente Parlamento Amazonico

Geela Nuñez de Sierra Parlamento Andino
Comision V (Mujer, infancia, familia,
Justicia Indigena), Comision Africana y
Derecho Humano
DIPUTADO MSTRID ARIAS SALAS. Presidente ai.
COMISION III Parlamento
ANDINO

Diputado del Parlamento Andino - COMISION IV - ASUNTOS ECONOMICOS

Dip. Luis Diaz Laplace (Venezuela)

Gerard Charles, député République d'Haïti
Chambres de Député

Yvon Néphy Paul Cotin chambre des députés d'Haiti

YVON NÉPHY SENAT DE LA REPUBLIQUE D'HAÏTI

Alejandro Peyrou C. Diputados de la Nación Argentina

Alfonso Cristóbal Varenga Diputado de EL SALVADOR C.A.

Isabel Chomones S. Diputada - Costa Rica.

A. Olguin Erickson Diputado Estado de Aguascalientes - México

Dr. E. Que Pueras Senadora Puerto Rico

Antonio Tapayancu Presidente - Senado de Puerto Rico

François Dupin deputé assemblée nationale du Québec

QUATTROPANI JORGE (DIP. SAN JUAN ARGENTINA)

RAFAEL CORREA F. DIP. PARLATINO VENEZUELA

Filinto Duran Ch Dip. Parlamento Venezuela

deputé de Saint-Hippolyte à l'Ass. National

RECOMMANDATION SPÉCIALE SUR LA DISCRIMINATION

**Réunion du Comité exécutif de la Conférence
parlementaire des Amériques**

Québec, 18 et 19 avril 2001

CONSIDÉRANT:

1. Qu'un des principaux buts de la Conférence parlementaires des Amériques est de soutenir, de veiller et de défendre à la primauté de la paix, de la liberté, de la justice sociale, de la démocratie et des droits humains fondamentaux des citoyens de l'hémisphère;
2. Que les Parlements qui font partie de cette communauté parlementaire représentent une grande diversité de peuples d'origines ancestrales variées qui constituent le patrimoine vivant de l'identité culturelle de chacune de leur nation;
3. Que certaines de ces communautés ethniques sont vulnérables à la discrimination raciale, au manque de respect envers leurs territoires et leurs coutumes, leur cosmogonie et/ou leurs religions, portant atteinte à l'exercice de leur plein droit de jouir d'une qualité de vie digne leur assurant l'égalité, la liberté et la sécurité sociale, économique et culturelle;
4. Qu'en août prochain aura lieu à Dunbar, Afrique du Sud, la Conférence mondiale contre la discrimination raciale et les pratiques xénophobes.

IL EST RÉSOLU:

1. De promouvoir, de défendre et d'appuyer au moyen de cet espace parlementaire qu'est la Conférence parlementaire des Amériques et de tous les

Parlements qui la constituent, la reconnaissance que tous les citoyens sont égaux sur les plans de la valeur, la dignité, la race ou l'ethnie et qu'ils méritent le respect et la garantie du plein exercice de leurs droits et libertés;

2. D'établir un réseau parlementaire de la Conférence parlementaire des Amériques qui aura comme objectif principal la lutte contre toute forme de discrimination raciale et sexuelle ainsi que toute pratique xénophobe;
3. De prendre part à Dunbar, Afrique du Sud, à la Conférence mondiale contre la discrimination raciale et toute pratique xénophobe, et d'y présenter une déclaration consensuelle afin d'éliminer de façon définitive l'existence de toute forme de discrimination raciale et sexuelle ainsi que toute pratique xénophobe au sein des peuples des Amériques et du monde entier.

DÉCLARATION

en faveur d'une coopération interaméricaine pour assurer la sauvegarde des villes historiques des Amériques

Réunis à Québec, en ce 18 avril 2001,

les maires et les représentants et représentantes des villes du patrimoine mondial et de certaines villes historiques importantes des Amériques, ci-après nommées, s'adressant aux chefs d'État et de gouvernement présents au 3^e Sommet des Amériques,

affirment ce qui suit, à savoir:

Attendu

- *Que* tous les États représentés au 3^e Sommet des Amériques, sauf les Bahamas, la Barbade et Saint-Vincent-et-les-Grenadines, ont pris un engagement solennel en faveur de la sauvegarde du patrimoine en signant la *Convention de l'UNESCO pour la protection du patrimoine mondial, naturel et culturel*, adoptée à Paris, en 1972 et que l'inscription de sites sur la liste du patrimoine mondial confère aux États une responsabilité spécifique à cet égard;
- *Que* ces mêmes États, réunis lors du 1^{er} Sommet des Amériques à Miami en 1994, ont pris l'engagement de s'attaquer à des problématiques spécifiquement américaines en axant la réflexion et les plans d'action sur quatre grands thèmes qui constituent les objectifs essentiels à la sauvegarde et à la réhabilitation des centres anciens : le renforcement de la démocratie, l'intégration économique, l'éradication de la pauvreté et la garantie du développement durable;
- *Que* ces États réunis lors du 2^e Sommet des Amériques à Santiago du Chili en 1998 ont entériné la mise en œuvre d'un Plan d'action visant à faire la promotion de la qualité de vie dans les villes en recommandant particulièrement que soient prises en considération les contraintes sociales, culturelles,

économiques et environnementales qui affectent en particulier les centres urbains anciens;

- **Que** les Maires de villes historiques d'Amérique latine et des Caraïbes, réunis à Lima en novembre 1997 ont identifié les bases d'un plan stratégique conçu pour assurer la réussite du projet de sauvegarde de la ville historique à savoir: la connaissance des modèles d'intervention, la définition des orientations de l'administration et de la bonne gestion des affaires publiques, les mécanismes de financement des programmes et des projets, la participation et la solidarité entre tous les acteurs, la qualité de l'habitat, l'unité dans la diversité, « l'inter-ethnicité », la recherche, le développement et la communication;
- **Que** les Maires, réunis à nouveau à Mexico en 2000, ont lancé un appel aux gouvernements pour qu'ils aident les villes à créer des unités permanentes de gestion de leurs centres historiques, à réaliser un Plan maître sur lequel fonder leur action, à mobiliser les ressources du milieu pour réaliser des projets de sauvegarde et à se doter des moyens techniques et financiers appropriés pour mettre en œuvre les programmes nécessaires à cette fin;
- **Que** l'Organisation des villes du patrimoine mondial a été fondée à Fès, au Maroc, en 1993, sur le principe de la circulation et du libre échange, entre ses membres, des ressources, des compétences, des connaissances disponibles et des expériences menées à travers le monde dans le champ de la sauvegarde des sites du patrimoine mondial constitué en milieu urbain, nommés « villes du patrimoine mondial » qu'elle constitue le porte-parole des villes du patrimoine mondial des Amériques et qu'elle s'offre pour être celui de toutes les villes qui partagent ses valeurs et concourent à l'atteinte de ses objectifs.
- **Que** la sauvegarde du patrimoine constitue une responsabilité partagée entre les différents niveaux de gouvernement: national (central), régional et municipal (local).

Considérant

- *Que* les villes anciennes des Amériques apparaissent bien différentes les unes des autres mais que, dans les faits, elles partagent à quelques années près, du sud au nord, la même profondeur historique héritée d'une active période d'explorations, de quatre siècles de colonialisme et de la richesse de civilisations indigènes millénaires;
- *Que* les témoignages de l'Histoire que contiennent ces villes constituent non seulement la mémoire de leurs habitants mais aussi celle de tous les humains, en particulier quand elles sont inscrites sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO; considérant que la valeur de ces témoignages est exceptionnelle et qu'elle constitue une partie significative de l'investissement que les générations actuelles doivent consentir pour se développer et transmettre un meilleur héritage aux générations futures;
- *Que* le 3e Sommet des Amériques est un moment propice à la réflexion, à la concertation et à la définition de préoccupations, d'objectifs et de projets communs pour favoriser le progrès humain, le développement de la cité et le mieux-être des populations qui l'habitent, en particulier de celles qui occupent ses quartiers les plus anciens.

Les Maires demandent que les chefs d'État et de gouvernement réaffirment leur responsabilité et leur volonté de s'engager en faveur de la sauvegarde des villes historiques dans une perspective de diversité culturelle et de développement durable

1. *En réitérant l'importance de la ville comme foyer de culture et la valeur de son patrimoine comme véhicule d'identité*, et en affirmant le rôle directeur des administrations locales dans la gouverne des projets de sauvegarde des villes historiques, notamment:

- 1.1 Par l'adoption ou la mise à jour de politiques et de législations adaptées à la réalité spécifique des villes historiques où le défi de concilier conservation et développement se manifeste au quotidien, tout particulièrement dans le contexte de la mise en oeuvre du libre échange;
 - 1.2 Par l'adoption, la mise en œuvre ou l'exécution, selon le cas, de stratégies et de plans directeurs axés sur la sauvegarde des centres historiques urbains ou, lorsque requis, sur la recomposition de leur structure physique historique et de leur tissu social de même que sur l'amélioration de leurs conditions d'habitabilité, dans le respect de leur caractère, de leur authenticité et de l'esprit qui les anime;
 - 1.3 Par l'adoption de mesures facilitant la reconnaissance et l'appropriation des valeurs de la ville historique par l'ensemble des populations concernées afin que chaque citoyenne et chaque citoyen se trouvent interpellés par sa sauvegarde et participent à sa mise en valeur.
2. ***En reconnaissant que la mise en valeur du patrimoine agit en faveur du développement***, c'est-à-dire que le projet de sauvegarde et de mise en valeur du centre historique de la ville, quand il est bien maîtrisé, devient un facteur d'enrichissement culturel, social et économique durable de la ville entière et un gage d'amélioration de la qualité de vie de ses habitants, notamment:
- 2.1 Par l'établissement de partenariats stratégiques avec les administrations locales visant à les aider à prendre charge de la conservation des centres historiques urbains;

- 2.2 Par la création au sein de ces administrations de structures permanentes habilitées à gérer le partage et l'utilisation optimale des ressources humaines, matérielles, informationnelles et financières disponibles et nécessaires à la conservation des centres historiques urbains;
 - 2.3 Par l'octroi de l'aide financière et du soutien logistique dont ont besoin les administrations locales pour planifier et mettre en œuvre des programmes de réhabilitation des centres historiques urbains ou pour trouver le financement nécessaire à la réalisation de projets en ce sens;
 - 2.4 Par l'adoption de lois créant une fiscalité adaptée aux besoins de la réhabilitation des centres historiques urbains et incitant à leur sauvegarde.
- 3. *En créant les conditions nécessaires à une gestion démocratique et participative de la ville historique*** et en soutenant toute initiative de redressement ou de consolidation en ce sens des structures existantes de la gouvernance municipale, notamment:
- 3.1 Par l'octroi des ressources et des outils dont les administrations locales ont besoin pour les aider à structurer leurs processus de décision de manière à les rapprocher des citoyens et à engager ainsi leur responsabilité dans le projet de sauvegarde de la ville historique;
 - 3.2 Par un accroissement des actions destinées à conférer aux communautés locales la capacité d'assumer la responsabilité de leur développement et de la sauvegarde de leur patrimoine, en particulier celles qui concernent la lutte à la pauvreté, à la délinquance et au commerce informel, fléaux de nombreux centres historiques urbains, de même que celles visant la revalorisation des infrastructures et du tissu physique de la ville historique;

- 3.3 Par la mise en place de programmes soutenant les efforts que déploient les administrations locales, les musées et les institutions éducatives, efforts également appuyés par les intervenants sociaux, pour sensibiliser l'ensemble de la population, en particulier les jeunes, à la présence du patrimoine dans leurs villes et pour leur enseigner les moyens de participer à sa sauvegarde.
4. ***En responsabilisant les acteurs et en favorisant la coopération et la création de partenariats*** impliquant autant les gouvernements et les administrations locales que le secteur privé, les organismes publics et les institutions internationales de façon à mobiliser toutes les ressources disponibles en faveur de la sauvegarde des villes historiques, notamment:
- 4.1 Par l'adoption de principes clairs et de lignes directrices fondées à la fois sur les meilleures pratiques internationales et sur un consensus local pour guider les interventions des acteurs du projet de sauvegarde de la ville historique;
- 4.2 Par un soutien aux initiatives que veulent prendre les administrations locales pour stimuler les investissements privés et pour constituer des partenariats axés sur la sauvegarde et le développement des centres historiques urbains;
- 4.3 Par la mise à la disposition des administrations locales des informations et des ressources qui leur sont nécessaires pour avoir un accès direct aux programmes d'investissement gérés par les organismes de coopération internationale;
- 4.4 Par la mise en place d'une structure de coopération permettant aux administrations locales d'avoir accès, là où elle se trouve, à la connaissance des techniques et méthodes de gestion de la sauvegarde des centres urbains historiques et de partager avec d'autres administrations les résultats de leurs travaux respectifs.

Plus spécifiquement, les maires réclament

- *Que les gouvernements des Amériques encouragent et aident* les villes historiques établies sur leur territoire à s'inscrire et à participer aux activités du **Réseau régional de l'Organisation des villes du patrimoine mondial pour les Amériques** dont le secrétariat est établi à Guanajuato, Mexique; qu'ils supportent la création d'un **Programme d'échange et de coopération culturelle, technique et économique** entre villes membres de ce Réseau, axé sur la mise en valeur de leur caractère patrimonial historique et touristique;
- *Que les gouvernements des Amériques coopèrent* à la création et au financement d'un **Centre de coopération technique en conservation urbaine** qui sera placé sous la gouverne de l'Organisation des villes du patrimoine mondial (OVPM) et travaillera en association avec le Programme de gestion urbaine (PGU) , créé sous l'égide des Nations Unies, et les organisations qui le composent, ayant pour mandat l'acquisition et la diffusion des connaissances reliées à la sauvegarde du patrimoine urbain et d'assurer l'assistance professionnelle et technique aux administrations locales.
- *Que les gouvernements des Amériques appuient* l'Organisation universitaire interaméricaine (OUI) dans ses efforts pour mettre en place, sous la gouverne du Collège des Amériques (COLAM), un **Réseau interaméricain de formation professionnelle axée sur la gestion de la conservation urbaine intégrée**, notamment en appuyant les demandes du COLAM auprès des institutions internationales, en particulier de la Banque interaméricaine de développement (BID), pour financer le démarrage de ce programme essentiel au développement des habilités requises pour permettre aux administrations locales d'assumer la responsabilité de la sauvegarde et du développement harmonieux des villes anciennes;
- *Que les gouvernements des Amériques prennent l'initiative* de créer le **Programme interaméricain Jeunes Artisans** pour favoriser la préservation et l'apprentissage par les jeunes du savoir-faire

traditionnel et la pratique des techniques utilisées par les artisans d'autrefois dans la construction des villes; la connaissance de ces techniques qui se perd à un rythme accéléré et la valorisation de la pratique de ces métiers, notamment à travers l'utilisation des nouvelles technologies, sont non seulement indispensables à la sauvegarde de la ville historique mais pourront constituer également des garanties de revenu et des sources de fierté pour les jeunes artisans de demain.

Pour mettre en oeuvre ces objectifs, les maires

- *Appellent les chefs d'État et de gouvernement des Amériques à envisager la création, en association avec leurs institutions nationales respectives et les agences internationales impliquées dans le développement urbain, d'un **Fonds national du patrimoine urbain** destiné à promouvoir les investissements dans la restauration et la revitalisation des centres urbains historiques nationaux, dans le cadre de projets intégrés, en veillant à ce que les programmes de ce Fonds répondent aux besoins des administrations locales et que les conditions d'accès à ces programmes soient à leur portée;*
- *Appellent les chefs d'État et de gouvernement des Amériques à envisager la création d'un **Fonds interaméricain pour la sauvegarde des villes historiques**, qui serait financé sur une base récurrente par les États concernés et par la coopération internationale et qui serait destiné à promouvoir la mise en œuvre, par les administrations locales, de projets stratégiques de revalorisation des centres urbains historiques et de constituer un **Conseil de gestion de ce Fonds** regroupant les principaux intervenants du domaine du patrimoine urbain des Amériques.*

Cette Déclaration a été adoptée en présence des maires et

représentants des villes ci-après nommées :

ST.GEORGE, Bermuda

SUCRE, Bolivia

DIAMANTINA, Brasil

OLINDA, Brasil

SÃO LUIS DO MARANHÃO, Brasil

SÃO SALVADOR DE BAHIA, Brasil

BEAUPORT, Canada

CHARLESBOURG, Canada

KINGSTON, Canada

LUNENBURG, Canada

MONTRÉAL, Canada

PERTH, Canada

QUÉBEC, Canada

TROIS-RIVIÈRES, Canada

VICTORIA, Canada

NIAGARA-ON-THE LAKE, Canada

CUENCA, Ecuador

QUITO, Ecuador

ANTIGUA, Guatemala

CAMPECHE, México

GUANAJUATO, México

MORELIA, México

OAXACA, México

PUEBLA, México

QUERÉTARO, México

SAN MIGUEL DE ALLENDE, México

ZACATECAS, México

TLACOTALPAN, México

GRANADA, Nicaragua

CUSCO, Peru

SANTO DOMINGO, República Dominicana

COLONIA DEL SACRAMENTO, Uruguay
MONTEVIDEO, Uruguay

CORO, Venezuela

Conseil d'administration de l'OVPM:

BERGEN, Norway

LUXEMBOURG, Grand Duché de Luxembourg

TOLEDO, España

ÉVORA, Portugal

SANTIAGO DE COMPOSTELA, España

DÉCLARATION DU SOMMET DES PEUPLES

Québec, 19 avril 2001

M. Geraldo Magela
Assemblée extraordinaire du Comité exécutif de la COPA
Assemblée nationale
Québec

Aux membres de la COPA,

Au nom de l'Alliance Sociale Continentale, je souhaite vous remercier de l'invitation qui m'a été faite de m'adresser à la COPA. C'est avec grand regret que l'ASC ne peut présenter devant l'assemblée les résultats de ses consultations. Nos membres sont très profondément troublés par ce périmètre de sécurité de 3 mètres de hauteur et presque 4 kilomètres de longueur. Ce périmètre est devenu le symbole de l'échec démocratique de ce Sommet des Amériques. Il est accompagné d'autres mesures que nos membres croient excessives, y compris la mise à vide d'une prison et la présence de 6 000 policiers. C'est la raison pour laquelle nous sommes incapables d'assister à l'Assemblée nationale. (Si la COPA avait tenu ses réunions en dehors du périmètre, nous n'aurions pas eu ce problème.)

Cependant, nous croyons qu'il est important de transmettre notre message aux parlementaires représentés à la COPA. Pour cette raison, nous avons chargé M. Carlos Baraibar, un des parlementaires représentant notre Sommet des Peuples, de faire parvenir ce message à l'assemblée.

L'Alliance Sociale Continentale s'oppose à la ZLEA. Jusqu'à maintenant, le processus a été très discret et non transparent. Les mécanismes de consultation démocratique ont été inadéquats, voire inexistants. Bien que le Sommet des Amériques liste à son ordre du jour une multitude de

thèmes, nous croyons que la proposition de création d'un accord de libre-échange est au cœur même des débats. Alors que les frontières seront de plus en plus ouvertes à la circulation des marchandises, des investissements et des services, les peuples, eux, ne pourront pas jouir des mêmes libertés de circulation.

Alors que les droits des investisseurs sont protégés, les droits des peuples, eux, ne le sont pas.

Alors que l'intégration économique avance à grands pas, il n'existe aucune notion pour l'intégration sociale et politique à l'ordre du jour du Sommet des Amériques. Il résultera de ces omissions un déficit démocratique et un appauvrissement des inégalités actuelles, autant entre les pays qu'à l'intérieur même de leurs frontières respectives, alors que ces inégalités ont d'ores et déjà atteint un degré inacceptable.

En général, l'Alliance Sociale Continentale croit que le commerce et l'investissement ne doivent pas être des fins en elles mêmes, mais plutôt les outils d'un développement juste et durable. Les citoyennes et citoyens doivent avoir le droit de participer à la création, à la mise en place et à l'évaluation des politiques sociales et économiques continentales. Le but premier de ces politiques doit être de promouvoir une économie souveraine, un bien-être social et une réduction des inégalités sociales à tous les niveaux. Ces dernières années, l'Alliance Sociale Continentale a travaillé à l'élaboration d'alternatives au modèle économique néo-libéral. Voici un bref sommaire de nos discussions.

Droits humains: Les nations des Amériques doivent accepter un programme commun pour les droits de la personne qui fait partie de tout accord d'envergure continentale en y incluant les mécanismes et les institutions susceptibles d'assumer son implantation, son respect et l'application de sanctions aux infractions. Ce programme doit promouvoir une large définition des droits de la personne en englobant les droits civils, politiques, économiques, sociaux, culturels et environnementaux,

ainsi que l'égalité des genres et les droits des peuples et communautés autochtones.

Environnement: Les accords continentaux doivent permettre aux pouvoirs publics d'orienter les investissements vers des activités économiques durables. Ils doivent également être en mesure de canaliser les investissements vers des activités environnementalement durables, refuser la privatisation des ressources naturelles, éliminer les politiques qui subventionnent et encouragent l'utilisation de combustibles fossiles et utiliser un principe préventif dans la mise en place des politiques publiques.

Travail: Les accords continentaux doivent: prévoir des mécanismes qui assureront le respect des droits fondamentaux des travailleuses et des travailleurs, offrir l'aide suffisante pour que la main-d'œuvre s'adapte à l'ouverture des marchés, et promouvoir l'amélioration des conditions de vie des travailleuses, des travailleurs, et de leur famille.

Immigration: Les gouvernements doivent adhérer aux conventions internationales des droits des immigrants; assurer leurs droits à toutes les travailleuses et tous les travailleurs - nonobstant leur statut d'immigrant - et pénaliser sévèrement les employeurs contrevenants; accorder l'amnistie à tout travailleur sans papier à l'intérieur de leurs frontières; démilitariser les zones frontalières; et supporter des subventions internationales pour les zones majoritairement exportatrices des travailleuses et travailleurs.

Rôle de l'État: Les accords continentaux ne doivent pas fragiliser la capacité de l'État-nation de répondre aux nécessités sociales et économiques de ses citoyennes et citoyens. Les nations-États doivent être en mesure de conserver leurs sociétés d'État et d'élaborer des politiques qui supportent les objectifs du développement national. La priorité des régularisations nationales du plan économique doit être de promouvoir un développement juste et durable des activités économiques sous l'égide du secteur privé.

Investissement: L'investissement doit générer des emplois de qualité, une production durable et une stabilité économique. Les gouvernements doivent avoir le droit de bloquer les investissements sans contribution au développement durable ou de nature spéculative. Les groupes de citoyennes et de citoyens et tous les paliers de gouvernements doivent avoir le droit de surveiller, de dénoncer et de poursuivre les investisseurs qui enfreignent les règles nationales d'investissement. Les mécanismes de l'ALENA qui permettent aux investisseurs de poursuivre les gouvernements directement doivent être retirés et bannis de tout accord ultérieur.

Finance: 100 % de la dette des pays à faibles revenus et les dettes illégitimes des pays à revenus moyens doivent être annulées. Les programmes d'ajustement structurel de la Banque mondiale et du FMI doivent être abandonnés, et ces institutions doivent être fondamentalement restructurées ou remplacées. Les pays doivent être en mesure d'imposer un contrôle sur le flux des capitaux et un mécanisme multilatéral doit être développé afin de régulariser l'activité spéculative. Les gouvernements doivent avoir le pouvoir d'établir leurs propres politiques monétaires et financières, et résister à la dollarisation.

Propriété intellectuelle: Les gouvernements doivent avoir le pouvoir d'établir des règles concernant la propriété intellectuelle qui reflètent leurs contextes sociaux, économiques et culturels spécifiques. Cela doit inclure le droit aux provisions pour garantir l'accès aux médicaments essentiels et protéger la biodiversité, la sagesse autochtone et les communautés rurales traditionnelles. Toute forme de vie doit être exclue de l'octroi de brevets.

Agriculture: Pour assurer une sécurité alimentaire, les pays doivent avoir le droit de protéger ou d'exclure les aliments de premières nécessités des accords d'échange. Les politiques continentales doivent également stimuler et supporter l'harmonisation à la hausse de l'assistance financière accordée au secteur agricole (en fonction d'un pourcentage du PIB), renforcer la protection des travailleuses et travailleurs agricoles et les droits

traditionnels des autochtones à vivre de leurs terres ancestrales.

Accès au marché: Les pays en voie de développement doivent travailler en collaboration avec les pays développés pour se doter de politiques spéciales pour aborder la problématique des inégalités entre nos pays. L'actuel principe dominant du «traitement national», qui requière des gouvernements de traiter les investisseurs et les produits étrangers de façon non moins favorable que les domestiques, restreint gravement la planification du développement national. Nous devons permettre aux gouvernements d'établir des politiques pour renforcer la demande à l'intérieur même du pays plutôt que de seulement compter sur les marchés extérieurs. Des mesures sont nécessaires afin d'assurer que les barrières non tarifaires reflètent des intérêts sociaux légitimes.

Genre: Les conventions internationales sur les droits des femmes doivent être au cœur des politiques continentales. Les femmes doivent avoir plus d'opportunités de participer au processus décisionnel. Les gouvernements doivent aussi établir des lois nationales pour assurer l'accès à des services de garde abordables; aborder la problématique du harcèlement sexuel au travail; et instituer l'initiative 20/20 des Nations unies visant à allouer 20 % des budgets aux programmes sociaux. Les femmes doivent avoir un accès à part égale au crédit, à l'éducation et à toute autre ressource.

Services: Les services de base, tels que l'éducation, les soins de santé, l'eau et les autres ressources doivent être accessibles à tous les habitants du continent. Les pays doivent promouvoir les intérêts pour le développement national et mettre en priorité les affaires sociales et environnementales plutôt que l'objectif d'allocation efficace des ressources. Les gouvernements doivent également mettre en œuvre et maintenir les capacités techniques et institutionnelles afin de gérer ces services de façon efficace.

Résolution de controverses: Pour que les politiques proposées ici soient significatives, elles doivent être

accompagnées de mécanismes de résolution de controverses et de mise en application qui soient concentrés sur la réduction des inégalités et basés sur des processus justes et démocratiques. Ces mesures doivent être conçues pour créer des motivations efficaces afin d'encourager les gens à s'y conformer et éviter l'application de mesures coercitives. Cela implique la nécessité d'une évaluation de conformité dans chaque pays, des plans d'action pour surmonter les obstacles à ces conformités et, en dernier recours, la retenue sur les bénéfices des contrevenants commerciaux et/ou gouvernementaux générés par l'accord de libre-échange, ainsi qu'un dossier de non-conformité pour ces derniers.

Nous espérons que les membres de la COPA et les parlements desquels ils sont membres discuteront de ces thèmes continuellement et systématiquement. Nous espérons que, en tant que représentants élus par les peuples des Amériques, vous allez collaborer avec les membres de l'Alliance Sociale Continentale et vous joindre à nous pour dénoncer le déficit démocratique qui a caractérisé le processus jusqu'à maintenant. Nous espérons vous voir travailler à construire un continent respectueux des droits de tous les peuples sur un pied d'égalité.

Nous vous souhaitons du succès dans vos délibérations et nous serons ravis d'échanger nos points de vue sur les résultats de nos réunions respectives dans les mois prochains.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments les plus sincères.

Hector de la Cueva,
Pour l'Alliance Sociale Continentale



***REUNIÓN EXTRAORDINARIA DEL COMITÉ
EJECUTIVO DE LA COPA
SPECIAL MEETING OF THE EXECUTIVE
COMMITTEE OF THE COPA
REUNIÃO EXTRAORDINÁRIA DO COMITÉ
EXECUTIVO DA COPA
RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU COMITÉ
EXÉCUTIF DE LA COPA***

**LISTA DE LOS PARTICIPANTES
LIST OF PARTICIPANTS
LISTA DOS PARTICIPANTES
LISTE DES PARTICIPANTS**

QUÉBEC, CANADA

**Del 16 al 19 de abril de 2001
From April 16 to 19, 2001
De 16 a 19 de abril de 2001
Du 16 au 19 avril 2001**

***PRESIDENCIA DE LA CONFERENCIA
PRESIDENCY OF THE CONFERENCE
PRESIDÊNCIA DA CONFERÊNCIA
PRÉSIDENCE DE LA CONFÉRENCE***

**Senhor Geraldo Magela
Presidente da Confêrencia
Deputado Federal
Câmara dos Deputados da República Federativa do Brasil**

ASSEMBLÉE HÔTE
ASAMBLEA ANFITRIONA
HOST ASSEMBLY
ASSEMBLÉIA ANFITRIÃ

Assemblée nationale du Québec

Monsieur Jean-Pierre Charbonneau
Président de l'Assemblée nationale
Président de la Conférence parlementaire des Amériques
(1997-1999)

Monsieur François Beaulne
Député de Marguerite-D'Youville
Président de la section du Québec de la Conférence

Madame Rita Dionne-Marsolais
Députée de Rosemont
Vice-présidente de la section du Québec de la Conférence

Monsieur Christos Sirros
Député de Laurier-Dorion
Vice-président de la section du Québec de la Conférence

Madame Lyse Leduc
Députée des Mille-Îles
Présidente
Réseau des femmes parlementaires des Amériques

Madame Fatima Houda-Pepin
Députée de La Pinière
Représentante de l'opposition officielle au
Réseau des femmes parlementaires des Amériques

Monsieur Claude Bécharde
Député de Kamouraska-Témiscouata
Membre de la section du Québec de la Conférence

Monsieur Roger Bertrand
Député de Portneuf
Membre de la section du Québec de la Conférence

Monsieur Jacques Côté
Député de Dubuc
Membre de la section du Québec de la Conférence

Monsieur Léandre Dion
Député de Saint-Hyacinthe
Membre de la section du Québec de la Conférence

Monsieur Jacques Dupuis
Député de Saint-Laurent
Membre de la section du Québec de la Conférence

Madame Monique Jérôme-Forget
Députée de Marguerite-Bourgeoys
Membre de la section du Québec de la Conférence

Monsieur Benoît Laprise
Député de Roberval
Membre de la section du Québec de la Conférence

Monsieur Jean-Guy Paré
Député de Lotbinière
Membre de la section du Québec de la Conférence

Monsieur Marc Boulianne
Député de Frontenac

Madame Solange Charest
Députée de Rimouski

Monsieur Michel Côté
Député de La Peltrie

Madame Margaret F. Delisle
Députée de Jean-Talon

Monsieur Mario Dumont
Député de Rivière-du-Loup

Monsieur Henri-François Gauthrin
Député de Verdun

Monsieur Normand Jutras
Député de Drummond

Madame Michèle Lamquin-Éthier
Députée de Bourassa

Monsieur Guy Lelièvre
Député de Gaspé

Monsieur Roger Paquin
Député de Saint-Jean

Monsieur Benoît Pelletier
Député de Chapleau

Monsieur Matthias Rioux
Député de Matane

Madame Hélène Robert
Députée de Deux-Montagnes

Madame Cécile Vermette
Députée de Marie-Victorin

Madame Louise Cordeau
Directrice de cabinet du Président de l'Assemblée nationale

Monsieur Dominic Dumont
Conseiller politique aux affaires administratives et aux
relations interparlementaires
Cabinet du Président de l'Assemblée nationale

Monsieur Richard Daignault
Conseiller en relations interparlementaires et internationales

***ASSEMBLÉES PARLEMENTAIRES
ASAMBLEAS PARLAMENTARIAS
PARLIAMENTARY ASSEMBLIES
ASSEMBLÉIAS PARLAMENTARES***

REPÚBLICA ARGENTINA

Cámara de Diputados de la Nación

Señor Alejandro A. Peyrou
Diputado

Cámara de Diputados de San Juan

Señor Eduardo Bazán Agrás
Vicepresidente de la COPA - Cono Sur
Diputado

Señor Jorge Quattropani
Diputado

Señor Daniel Ernesto Bustos
Asesor

Señor Juan Alberto Pinto
Asesor

REPÚBLICA DE BOLIVIA

Cámara de Diputados

Señor Jaime Gonzáles
Diputado

Señor Magin Roque
Diputado

Señor Moises Torrez Ramírez
Diputado

REPÚBLICA FEDERATIVA DO BRASIL

Câmara dos Deputados

Senhor Damião Feliciano
Membro do Comitê Executivo da COPA
Deputado Federal

Senhor Henrique Fontana

Deputado Federal

Senhor Vivaldo Vieira Barbosa
Deputado Federal

Senhor Hildemar Picanço
Deputado Federal

DISTRITO FEDERAL

Câmara Legislativa

Senhora Lúcia Helena Carvalho
Deputada

União Nacional dos Legislativos Estaduais (UNALE)

Senhor Sergio Oliveira
7º Vice-Presidente

Senhor Gilmar Knaesel
Co-diretor da Região Sul

Senhor Ronald Polanco Ribeiro
Membro

Senhor Décio Guimarães Neto
Gerente

CANADA

Chambre des communes/ House of Commons

Mr. Joe Comartin
Member of Parliament

Madame Libby Davies
Députée

Madam Cheryl Gallant
Member of Parliament

Monsieur Yvon Godin
Député

Madam Alexa McDonough
Member of Parliament

Mr. Bob Mills
Member of Parliament

Monsieur Pierre Paquette
Député

Mr. Svend Robinson
Member of Parliament

Monsieur Karl Bélanger
Attaché de presse

ALBERTA

Legislative Assembly

Mr. Raj Pannu
Member

NOUVEAU-BRUNSWICK

Assemblée législative

Monsieur Joël Bernard
Vice-président

REPÚBLICA DE COSTA RICA

Asamblea Legislativa

Señora Marisol Clachar Rivas
Vicepresidenta de la COPA - América Central
Diputada

Señora Isabel Chamorro Santamaría
Diputada

REPÚBLICA DEL ECUADOR

Congreso Nacional

Señor Oswaldo Molestina Zavala
Vicepresidente de la COPA - Región Andina
Congresista

Señora Elizabeth Ochoa
Diputada

REPÚBLICA DE EL SALVADOR

Asamblea Legislativa

Señor Douglas Alejandro Alas García
Diputado

Señor Alfonso Aristides Alvarenga
Diputado

Señor Isidro Antonio Caballero
Diputado

Señor Louis Agustin Calderón Caceres
Diputado

Señor Elizardo González Lovo
Diputado

Señor Francisco Roberto Lorenzana
Diputado

Señora Elvia Violeta Menjívar Escalante
Diputada

Señor Oscar Armando Pineda Navas
Gerente de Operaciones Legislativas

GRENADA

House of Representatives

The Honorable Curtis V. Strachan
Speaker

RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

Sénat de la République

Monsieur Yvon Neptune
Président

Monsieur Antoine Théodore Bernard
Conseiller technique

Chambre des Députés

Monsieur Pierre Paul Cotin
Président

Monsieur Geraud Charles
Député

Monsieur Jacques Norcius Jean
Chef de Cabinet

REPÚBLICA DE HONDURAS

Congreso Nacional

Señora Soad Salomón de Facussé
Miembra del Comité Ejecutivo de la COPA
Presidenta de la Comisión de la Mujer del Congreso

JAMAICA

House of Representatives

Madam Sharon Hay-Webster
Member of Parliament

Mr. Wendell Stewart
Member of Parliament

ESTADOS UNIDOS MEXICANOS

Cámara de Diputados del Congreso de la Unión

Señora Laura Pavón Jaramillo
1ª Vicepresidenta de la COPA
Diputada

Señora Gloria Guadarrama
Asesora

Congreso del Estado de Aguascalientes

Señor Ignacio Campos Jiménez
Diputado

Señor Juan Antonio Del Valle Rodríguez
Diputado

Señor Venancio Alberto Olguin Erickson
Diputado

Señor Ernesto Ruiz Velasco de Lira
Diputado

Señor Guillermo Zorrilla López de Lara
Diputado

REPÚBLICA DE PANAMÁ

Asamblea Legislativa

Señora Olgalina de Quijada
Miembra del Comité Ejecutivo de la COPA
Legisladora

REPÚBLICA DEL PARAGUAY

Cámara de Senadores

Señora Hilda Mayeregger
Senadora

REPÚBLICA DOMINICANA

Senado

Señor Ramón Alburquerque Ramírez
Presidente

Señor José González Espinosa
Vicepresidente de la COPA - Caribe
Vicepresidente de la Comisión de Relaciones Exteriores

Señor César Matias
Senador

Señor Domingo Antonio Rosario Pimentel
Senador

Señor Melchor Martínez
Asesor

Cámara de Diputados

Señora Sergia Altagracia Santiago Méndez
Diputada

FEDERATION OF SAINT KITTS AND NEVIS

National Assembly

The Honorable Walford V. Gumbs
Speaker

REPUBLIEK SURINAME

National Assembly

The Honorable Ruth Jeanette Wijdenbosch
Deputy Speaker

The Honorable Marica I.S. Burleson
Deputy Secretary-General

UNITED STATES OF AMERICA

The Council of State Governments

Sen. Stan Rosenberg
Massachusetts Senate

REPÚBLICA ORIENTAL DEL URUGUAY

Cámara de Representantes

Señor Carlos Baráibar
Diputado

REPÚBLICA BOLIVARIANA DE VENEZUELA

Asamblea Nacional

Señor William Lara
Presidente

Señora Benita Araujo de Chacón
Diputada

**ASSEMBLÉE HÔTE DE LA DEUXIÈME ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE**

**ASAMBLEA ANFITRIONA DE LA SEGUNDA
ASAMBLEA GENERAL**

**HOST ASSEMBLY OF THE SECOND GENERAL
ASSEMBLY**

**ASSEMBLÉIA ANFITRIÃ DA SEGUNDA
ASSEMBLÉIA GERAL**

Senado de Puerto Rico

Señor Antonio J. Fas Alzamora
Presidente

Señora Luz S. Arce
Senadora

Señora Katherine Erazo
Asesora en Asuntos Gubernamentales

Señor Iván R. Orlandi
Asesor de Asuntos Federales e Internacionales

**ORGANISATIONS INTERPARLEMENTAIRES ET
PARLEMENTS RÉGIONAUX
ORGANIZACIONES INTERPARLAMENTARIAS Y
PARLAMENTOS REGIONALES
INTERPARLIAMENTARY ORGANIZATIONS AND
REGIONAL PARLIAMENTS
ORGANIZAÇÕES INTERPARLAMENTARES E
PARLAMENTOS REGIONAIS**

Comisión Parlamentaria Conjunta del Mercosur

Señor Angel José Burró Mujica
Presidente - Sección Paraguay
Presidente Pro Tempore

Senhor Júlio César Redecker
Presidente - Seção Brasileira

Senhor João Miguel Feu Rosa
Membro - Seção Brasileira

Parlamento Amazónico

Señor Miguel Vélit Núñez
Miembro del Comité Ejecutivo de la COPA
Presidente

Señor Alejandro Martínez Ubieda
Secretario Ejecutivo

Parlamento Andino

Señora Jhannet Maria Madríz Sotillo

Vicepresidenta

Señor Mario Arias Salas
Diputado

Señor Luis Rafael Días Laplacé
Diputado

Señora Adela Muñoz de Liendo
Diputada

Parlamento Centroamericano

Señora Gloria Ulloa de Recarte
Vicepresidenta

Señor Rodrigo Samayoa Rivas
Miembro del Comité Ejecutivo de la COPA
Diputado

Parlamento Latinoamericano

Señor Juan Aldolfo Singer
Presidente Delegado

Señor Rafael Correa Flores
Presidente
Grupo Parlamentario Venezolano

Señor Filinto Durán
Representante
Grupo Parlamentario Venezolano

**OBSERVATEURS
OBSERVADORES
OBSERVERS**

Mr. Richard E. Feinberg
Co-Director
Leadership Council for Inter-American Summitry

Señora Alyssa Golderos Andrews

Periodista
Puerto Rico

Monsieur Gérard Latulippe
Conseiller pour l'Alliance canadienne

Señor Eduardo Mayobre
Director de Relaciones Economicas - SELA
Sistema Económico Latinoamericano

Mr. Scott Otteman
Trade Policy Associate
Inter-American Dialogue

Senhor Jeferson Miola
Assessor do Vice-Governador
Estado do Rio Grande do Sul
Brasil

Senhor Miguel Soldatelli Russetto
Vice-Governador
Estado do Rio Grande do Sul
Brasil

Monsieur Alexandre Stefanescu
Secrétaire
Conseil de la langue française

Senhor Paulo Vizontini
Professor
Brasil

**SECRETARIAT DE LA CONFÉRENCE
SECRETARÍA DE LA CONFERENCIA
SECRETARIAT OF THE CONFERENCE
SECRETARIA DA CONFERÊNCIA**

Frédéric Fortin
Secrétaire exécutif/Secretario Ejecutivo/Executive Secretary/
Secretário-Executivo

Dominic Toupin

Secrétaire exécutif adjoint/Secretario Ejecutivo Adjunto/
Deputy Executive Secretary/Secretário-Executivo Adjunto

François Barsalo
Conseiller/Asesor/Adviser/Conselheiro

Elisabeth Daigle
Conseillère/Asesora/Adviser/Conselheira

Dominique Drouin
Conseillère/Asesora/Adviser/Conselheira/

Isabelle Giguère
Conseillère/Asesora/Adviser/Conselheira

Joël Monfils
Conseiller/Asesor/Adviser/Conselheiro

Chantal Lorrion
Conseillère en logistique

John Duff
Traducteur

Maria Elgue Simard
Traductrice

Cristina Lorenzato
Traductrice

Francisco P. de Lima
Traducteur

Suzette Huot
Secrétaire

Claire Laliberté
Secrétaire

Dolores P. Rémillard
Réceptionniste



Réunion extraordinaire du Comité exécutif de la Conférence parlementaire des Amériques

Communiqués de presse

- [Renforcement de la démocratie dans les Amériques: la COPA adopte son Plan d'action \(2001-04-19\)](#)
- [Le Réseau des femmes parlementaires des Amériques se prononce sur la ZLEA \(2001-04-18\)](#)
- [Rappel - Convocation conférence de presse - Conclusions de la réunion extraordinaire de la COPA \(2001-04-18\)](#)
- [Les parlementaires doivent s'unir pour la coopération dans les Amériques \(2001-04-17\)](#)
- [Calendrier des activités \(2001-04-16\)](#)
- [Réunion extraordinaire du Comité exécutif de la COPA et Réunion du Réseau des femmes parlementaires des Amériques \(2001-04-16\)](#)
- [Conclusions de la réunion extraordinaire de la COPA \(2001-04-16\)](#)
- [Déjeuner conférence \(2001-04-16\)](#)



CNW QUÉBEC, RÉSEAU NO 1 POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

RENFORCEMENT DE LA DÉMOCRATIE DANS LES AMÉRIQUES: LA COPA ADOPTE SON PLAN D'ACTION

Québec, le 19 avril 2001 - Évoquant le renforcement de la démocratie dans les Amériques, les parlementaires de 20 pays réunis à l'Assemblée nationale du Québec du 17 au 19 avril pour la réunion extraordinaire du Comité exécutif de la COPA, ont réitéré leur demande de participer aux rencontres hémisphériques de haut niveau.

Selon monsieur Geraldo Magela, président de la COPA :
«Les parlementaires doivent être associés à ces discussions afin de renforcer la transparence, la légitimité et le caractère démocratique du processus d'intégration des Amériques. En tant que représentants élus, ils ont la responsabilité de transmettre les attentes et les craintes de leurs concitoyens aux chefs d'État et de gouvernement. En tant que législateurs, ce sont eux qui doivent rédiger et adopter les lois nécessaires à la mise en œuvre des Plans d'action des Sommets des Amériques.»

Pour faire en sorte que leurs demandes soient entendues par les chefs d'État et de gouvernement, les membres du Comité exécutif de la COPA ont adopté un Plan d'action visant le renforcement de la démocratie et par lequel ils s'engagent:

- à tenir des audiences publiques sur la ZLEA dans les parlements des Amériques;

- à prendre les mesures nécessaires pour que les textes de la ZLEA leur soient transmis régulièrement;
- à établir une fonction de veille quant au respect, dans chaque État, des principes de base de la démocratie;
- à développer un code d'éthique parlementaire;
- à faire les démarches nécessaires pour que délégués de la COPA puissent participer aux Sommets des Amériques, aux Assemblées générales de l'OEA ainsi qu'aux rencontres ministérielles portant sur les négociations de la ZLEA.

Pour monsieur Magela, cette rencontre aura permis aux parlementaires d'envoyer un message clair aux chefs d'État et de gouvernement qui se réuniront, à partir de demain, dans le cadre du Troisième Sommet des Amériques.

La COPA tiendra sa 3^e Assemblée générale au Brésil.

- 30-

Source : Monique Tanguay
(418) 644-2888



CNW QUÉBEC, RÉSEAU NO 1 POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

LE RÉSEAU DES FEMMES PARLEMENTAIRES DES AMÉRIQUES SE PRONONCE SUR LA ZLEA

Québec, le 18 avril 2001 - Les membres du Comité exécutif du Réseau des femmes parlementaires des Amériques réunies à l'Assemblée nationale du Québec hier dans le cadre de la réunion de la COPA, ont affirmé la nécessité d'évaluer les impacts de la ZLEA sur la vie des femmes. Il est vital pour l'avenir des Amériques que les femmes bénéficient de leur juste part des retombées positives de ce processus et qu'elles puissent participer de plein pied à la vie économique, politique et sociale de l'hémisphère.

Selon la présidente du Réseau, la députée québécoise Lyse Leduc, les femmes subissent de façon marquée les inégalités engendrées par la libéralisation du commerce et des services.« Il est essentiel que les processus d'intégration et de libre-échange soient menés dans un esprit de transparence et de participation démocratique et qu'ils tiennent compte d'une distribution équitable de la richesse. Ce faisant, nous nous assurons que les préoccupations des femmes, ainsi que celles des autres groupes, seront prises en considération.»

Misant sur les moyens d'action dont elles disposent pour influencer les législations, les femmes parlementaires de 14 pays se sont engagées à entreprendre des activités de diffusion d'information et des consultations publiques sur la ZLEA dans leur région respective.

Par ailleurs, elles ont adopté une déclaration dans laquelle elles s'engagent notamment à :

- prendre acte des problématiques soulevées par la société civile à travers les conclusions du Forum «*Femmes et mondialisation*» du Sommet des peuples;
- intervenir auprès des pouvoirs exécutifs de leur pays respectif afin que soient mises en place des structures qui assurent la participation des femmes aux négociations de la ZLEA;
- poursuivre leurs efforts pour maintenir et améliorer les normes nationales relatives en matière de condition de travail des femmes afin que ces normes servent de base aux accords internationaux;
- faire la promotion de l'implication politique des femmes afin de stimuler une meilleure représentation des femmes dans les sphères de pouvoir.

Le Réseau des femmes parlementaires des Amériques vise à promouvoir la solidarité et l'équité entre les hommes et les femmes en encourageant la représentation et l'action des femmes dans les parlements des Amériques, le partage d'expérience et la concertation.

La prochaine assemblée générale du Réseau des femmes aura lieu au Brésil en octobre prochain à l'occasion de la 3^e Assemblée générale de la Conférence parlementaire des Amériques (COPA).

-30-

Source : Monique Tanguay
(418) 644-2888



**CNW QUÉBEC, RÉSEAU NO 1
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**RAPPEL - RAPPEL - RAPPEL - RAPPEL - RAPPEL
- RAPPEL - RAPPEL**

CONVOCATION

CONFÉRENCE DE PRESSE

**CONCLUSIONS DE LA RÉUNION
EXTRAORDINAIRE DE LA COPA**

Date: le jeudi 19 avril 2001

Heure: 15 h 30

Lieu: Salle du Conseil législatif, hôtel du Parlement

Québec, le 18 avril 2001 - Le Comité exécutif de la Conférence parlementaire des Amériques présentera les conclusions de ses travaux lors d'une conférence de presse, demain, le jeudi 19 avril, à 15 h 30.

Le président de la COPA et député fédéral brésilien, monsieur Geraldo Magela, fera le bilan des travaux et répondra aux questions des journalistes en français, en anglais, en espagnol et en portugais. Le président de l'Assemblée nationale du Québec et hôte de l'événement, monsieur Jean-Pierre Charbonneau, et la 1re vice-présidente de la COPA et députée fédérale du Mexique,

madame Laura Pavón Jaramillo, ainsi que tous les vice-présidents de l'organisation seront également présents.

La conférence de presse sera précédée de la Séance de conclusion de la réunion de la COPA, de 13h30 à 15h30, au cours de laquelle la Recommandation du Réseau des femmes parlementaires des Amériques et la Déclaration finale du Sommet des peuples seront présentées devant les parlementaires de la COPA.

- 30 -

Source: Monique Tanguay
(418) 644-2888



**CNW QUÉBEC, RÉSEAU NO 1
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

***LES PARLEMENTAIRES DOIVENT S'UNIR POUR
LA COOPÉRATION DANS LES AMÉRIQUES***

Québec, le 17 avril 2001 - Dans un discours prononcé aujourd'hui lors d'un déjeuner organisé par la Société des relations internationales de Québec, monsieur Geraldo Magela, député fédéral brésilien, et actuel Président de la Conférence parlementaire des Amériques (COPA), a réitéré que l'objectif premier de ce forum est l'établissement d'un dialogue entre les instances exécutives de l'hémisphère et les parlementaires.

Dans son allocution, M. Magela soulignait l'important déficit démocratique associé à la mondialisation. En effet, elle provoque un rapprochement entre les exécutifs des États par la multiplication d'accords internationaux. Trop souvent, le processus décisionnel, concentré dans les mains des gouvernements et de leurs négociateurs attitrés, laisse en plan les parlementaires de la gouverne des affaires nationales et internationales. De plus, les engagements pris par les exécutifs nationaux à l'échelle internationale redéfinissent le fonctionnement de chaque société, sans que les parlementaires, qui sont redevables devant la population, ne soient appelés à y participer.

Selon Monsieur Magela, cette situation rend l'activité internationale des parlementaires nécessaire et importante. Le déficit démocratique peut être contourné en associant les organisations interparlementaires aux rencontres gouvernementales internationales. Les parlementaires

peuvent susciter des débats parmi les citoyens pour ensuite transmettre les préoccupations des populations qu'ils représentent aux organisations internationales et aux exécutifs.

À la veille du Troisième Sommet des Amériques, la COPA a choisi de tenir une réunion extraordinaire de son Comité exécutif à Québec afin de défendre, devant les chefs d'État et de gouvernement, les intérêts et les aspirations des populations, en veillant à faire respecter les principes démocratiques fondamentaux que sont la transparence des négociations et l'imputabilité des chefs d'État et de gouvernement relativement aux engagements pris sur la scène internationale.

- 30 -

Source : Monique Tanguay
(418) 644-2888



**CNW QUÉBEC, RÉSEAU NO 1
ATTENTION : AFFECTATEURS
ET DIRECTEURS DE L'INFORMATION**

CALENDRIER DES ACTIVITÉS COPA

Vous trouverez ci-joint les activités auxquelles sont invités les journalistes affectés à la couverture de la Réunion de la Conférence parlementaire des Amériques (COPA) à l'Assemblée nationale du Québec, du 17 au 19 avril 2001. Ce calendrier sera mis à jour quotidiennement sur le site Internet de la COPA à l'adresse www.copa.qc.ca.

***Mardi, 17 avril
2001***

- | | |
|---------------------|---|
| 9 h 00 à
17 h 00 | Réunion du Comité exécutif du
Réseau des femmes parlementaires
des Amériques
Salle du Conseil législatif, hôtel du
Parlement |
| 12 h 00 | Déjeuner conférence : <i>La
Conférence parlementaire des
Amériques et le Troisième Sommet
des Amériques</i>
Restaurant Le Parlementaire |

Conférencier invité : M. Geraldo Magela, président de la COPA

Organisé par la Société des relations internationales de Québec

***Mercredi, 18
avril 2001***

14 h 30

Réunion extraordinaire de la COPA

Séance de travail : *Le renforcement de la démocratie dans un contexte d'intégration hémisphérique*

Salle du Conseil législatif, hôtel du Parlement

Conférenciers :

M. Richard Feinberg
Codirecteur du *Leadership Council for Inter American Summitry*

MM. Roger Bertrand et Henri-François Gautrin
Président et vice-président de la Commission des institutions
Assemblée nationale du Québec

17 h 30

Allocution de monsieur Jean Charest, chef de l'opposition officielle, et du premier ministre du Québec, monsieur Bernard Landry

Salle du Conseil législatif, hôtel du Parlement

***Jeudi, 19 avril
2001***

9h00

Réunion extraordinaire de la COPA

Séance de travail : *Le rôle des parlementaires dans les négociations sur la ZLEA*

Salle du Conseil législatif, hôtel du Parlement

Conférenciers:

M. Eduardo Mayobre
Directeur des relations économiques
Latin American Economic System
(SELA)

M. Scott Otteman
Associé, Politique commerciale
Inter-American Dialogue

13 h 30

Séance de conclusions

Salle du Conseil législatif, hôtel du Parlement

Présentation de la Recommandation
du Réseau des femmes parlementaires
des Amériques

Adoption de la Déclaration de
principes et du Plan d'action de la
réunion COPA

Présentation de la Déclaration finale
du Sommet des peuples

15 h 30

Conférence de presse

Salle du Conseil législatif, hôtel du
Parlement

Officiers de la COPA

M. Geraldo Magela, président et
député fédéral du Brésil

M. Jean-Pierre Charbonneau,
président de la COPA (1997-1999),
président de l'Assemblée nationale et
hôte de la réunion

Mme Laura Pavón Jaramillo, 1re
vice-présidente et députée fédérale
du Mexique

Mme Marisol Clachar Rivas, vice-
présidente Amérique centrale et
présidente de la Commission de
l'environnement, Assemblée
législative du Costa Rica

M. José González Espinosa, vice-
président Antilles et vice-président
de la Commission de relations
extérieures, Sénat de République
dominicaine

M. Eduardo Bazán Agrás, vice-
président Cône Sud et député de la
province de San Juan, Argentine

M. Oswaldo Molestina Zavala, vice-
président Région andine et membre
du Congrès national de l'Équateur

Mme Lyse Leduc, vice-présidente
de la COPA, présidente du Réseau
des femmes parlementaires des

Amériques, et députée de
l'Assemblée nationale du Québec

2001-04-16



**CNW QUÉBEC, RÉSEAU NO 1
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU COMITÉ
EXÉCUTIF DE LA COPA ET RÉUNION DU
RÉSEAU DES FEMMES PARLEMENTAIRES DES
AMÉRIQUES**

Québec, le 16 avril 2001 - À quelques jours du 3^e Sommet des Amériques, l'Assemblée nationale du Québec est l'hôte d'une réunion extraordinaire du Comité exécutif de la Conférence parlementaire des Amériques (COPA), du 17 au 19 avril 2001.

Une centaine de délégués parlementaires provenant de 20 pays des Amériques sont attendus pour cette réunion présidée par le député fédéral brésilien, monsieur Geraldo Magela. Des présidents d'assemblée et d'organisation parlementaire se joindront aux membres du Comité exécutif.

La COPA est un forum parlementaire qui représente les intérêts et aspirations des populations devant les chefs d'État et de gouvernement des Amériques. Il défend les principes démocratiques fondamentaux que sont la transparence des négociations et la légitimité des processus d'intégration économique.

Les parlementaires profiteront de l'occasion pour prendre position sur les thèmes qu'aborderont les chefs d'État lors de leur Sommet. Ils discuteront plus particulièrement de la

responsabilité des parlementaires dans le renforcement de la démocratie sur le continent et de leur rôle dans les négociations de la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA).

Au même moment, le Réseau des femmes parlementaires des Amériques, présidé par la députée québécoise, madame Lyse Leduc, tiendra une réunion de son Comité exécutif les 16 et 17 avril. Ces dernières discuteront des impacts de l'intégration économique sur les femmes.

Lors de la séance de conclusion, le 19 avril de 13h30 à 15h30, les parlementaires adopteront la Déclaration de principes ainsi qu'un Plan d'action pour le renforcement de la démocratie. Suivront la présentation des conclusions des travaux du Réseau des femmes parlementaires des Amériques et la Déclaration finale du Sommet des peuples.

- 30 -

Source: Monique Tanguay
(418) 644-2888



**CNW QUÉBEC, RÉSEAU NO 1
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

CONVOCATION

**CONFÉRENCE DE PRESSE
CONCLUSIONS DE LA RÉUNION
EXTRAORDINAIRE DE LA COPA**

Date : le jeudi 19 avril 2001

Heure : 15 h 30

Lieu : Salle du Conseil législatif, hôtel du Parlement

Québec, le 16 avril 2001 - Le Comité exécutif de la Conférence parlementaire des Amériques présentera les conclusions de ses travaux lors d'une conférence de presse, le jeudi 19 avril, à 15 h 30.

Le président de la COPA, le député fédéral brésilien, monsieur Geraldo Magela, le président de l'Assemblée nationale du Québec, hôte de l'événement, monsieur Jean-Pierre Charbonneau, et madame Laura Pavón Jaramillo, 1re vice-présidente de la COPA et députée fédérale du Mexique, feront le bilan des travaux et répondront aux questions des journalistes en français, en anglais, en espagnol et en portugais.

La conférence de presse sera précédée de la Séance de

conclusion de la réunion de la COPA, de 13h30 à 15h30, au cours de laquelle la Recommandation du Réseau des femmes parlementaires des Amériques et la Déclaration finale du Sommet des peuples seront présentées devant les parlementaires de la COPA.

- 30 -

Source : Monique Tanguay
(418) 644-2888



**CNW QUÉBEC, RÉSEAU NO 1
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

CONVOCATION

DÉJEUNER CONFÉRENCE

***LA CONFÉRENCE PARLEMENTAIRE DES
AMÉRIQUES ET LE TROISIÈME SOMMET DES
AMÉRIQUES***

Date : le mardi 17 avril 2001

Heure : 11 h 30

**Lieu : Restaurant Le Parlementaire, hôtel du
Parlement**

**Conférencier : Monsieur Geraldo Magela, président de
la Conférence parlementaire des Amériques (COPA)**

Québec, le 16 avril 2001 - La Société des relations internationales de Québec organise, en collaboration avec l'Assemblée nationale du Québec et la COPA, un déjeuner conférence avec M. Geraldo Magela, président de la COPA, sur le thème *La Conférence parlementaire des Amériques et le Troisième Sommet des Amériques*.

M. Magela entretiendra les participants de la nécessité pour les parlementaires du continent de s'unir pour participer aux discussions visant la poursuite de la

coopération et de l'intégration dans les Amériques.

- 30 -

Source: Monique Tanguay
(418) 644-2888